



La revue des marchés publics



<http://www.dgcmef.gov.bf>

N° 3994 - Mardi 22 Octobre 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHÉS
PUBLICS**



ÉPARGNE
CRÉDIT
CAUTION
SERVICES +

Vos besoins, nos solutions



La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 37**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 24

- Résultats provisoires des régions P. 25 à 37

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 38 à 45**

- Marchés de fournitures et services courants P. 38 à 42

- Marchés de travaux P. 43 à 45

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 42 à 57**

- Marchés de fournitures et services courants P. 42 & 47

- Marchés de travaux P. 48 à 55

- Marchés de prestations intellectuelles P. 56 & 57



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

FONDS NATIONAL POUR LA PROMOTION DU SPORT ET DES LOISIRS

DEMANDE DE PROPOSITIONS ALLEGEE N°2024-003/FNPSL/DG/PRM DU 03/10/2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/CONSULTANT POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES POUR LA POSE DE GAZON SYNTHETIQUE ET DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE SIMPLIFIEE AU STADE DE TOUGAN.

Financement : Budget du FNPSL, exercice 2024.

Publication des résultats de l'AMI : Quotidien N°3975 du jeudi 26 septembre 2024.

Réf. lettre CAM : Lettre N°2024-528/FNPSL/DG/PRM du 10 octobre 2024 ;

Note N°2024-025/FNPSL/DG/PRM du 09 octobre 2024.

Date d'ouverture, d'analyse et de délibération : 17 octobre 2024.

Nombre de plis reçus : Un (01) pli.

La note technique minimum T(s) requise pour être admis est : 70 Points

Soumissionnaire	Évaluation technique		Évaluation financière			Observations
	Scores techniques sur 100 points	Classement technique	Montant lu en FCFA TTC	Montant corrigé en FCFA TTC	Classement	
Groupement CAURI sarl/AGORA Burkina sarl/MOSAIC/EKAMAF-BTP	94	1 ^{er}	44 999 300	44 999 300	1 ^{er}	Conforme
RECOMMANDATION D'ATTRIBUTION	Attributaire : Groupement CAURI sarl/AGORA Burkina sarl/MOSAIC/EKAMAF-BTP est déclaré attributaire provisoire de la Demande de Propositions Allégée N°2024-003/FNPSL/DG/PRM du 03 octobre 2024 relatif au recrutement d'un cabinet / consultant pour la réalisation des études architecturales et techniques pour la pose de gazon synthétique et de réalisation d'une Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) au stade de Tougan pour un montant de quarante quatre millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille trois cents (44 999 300) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante (60) jours .					

Résultats provisoires

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

DEMANDE DE PROPOSITION (TECHNIQUE) N°2024-003/DPRO/ARCEP/SE/PRM POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS POUR L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR 2024-2028 ET DU PLAN D'URBANISATION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS AU PROFIT DE L'ARCEP

Nombre de soumissionnaires retenus après la manifestation d'intérêt : 06 - Nom du soumissionnaire qui n'a pas déposé de propositions : 00 - FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP - Dates d'ouverture et de délibération : 09/07/2024 et 13/09/2024

N° d'ordre	Soumissionnaires	Critère i /5 : Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission	Critère ii /35 : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence	Critère iii /45 : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission	Critères iv /10 : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé	Critère v /5 : Transfert de compétences (formation)	Total note technique /100	Observations
01	PROWAY	5,00	34,25	39,00	4,00	0,00	82,25	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75/100
		<p>- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cabinet a une excellente compréhension des TDRs et a fait d'excellentes propositions d'amélioration ; - Le cabinet propose une approche technique et méthodologique excellentes ; - Le cabinet propose un plan de travail et une organisation excellente. <p>- Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expert en conception et mise en œuvre des systèmes d'information : BARRA Seydou n'a pas fait cas des expériences dans les systèmes de gestion des données de référence (MDM), les systèmes de gestion de règles métier (BRMS) ou les systèmes de gestion des processus métier (BPM), ainsi que l'urbanisation et la gouvernance des systèmes d'information. <p>- Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le chef de projet n'est pas de nationalité Burkinabè ; - Le deuxième expert est de nationalité Burkinabè. <p>- Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le consultant n'a pas proposé un programme de formation ; - Le n'a pas proposé de méthodologie de formation ; - Les experts formateurs n'ont pas été précisés. 						
02	STR@TEC - ARC	5,00	28,00	43,00	0,00	0,00	76,00	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75/100
		<p>- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cabinet a une bonne compréhension des TDRs et a fait des propositions d'amélioration ; - Le cabinet propose une bonne approche technique et méthodologique détaillée ; - Le cabinet propose un plan de travail et une organisation bien détaillée. <p>- Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le chef de projet est de nationalité Burkinabè ; - Le deuxième expert est de nationalité Marocaine. <p>- Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le consultant n'a pas proposé un programme de formation ; - Le n'a pas proposé de méthodologie de formation ; - Les experts formateurs n'ont pas été précisés. 						
03	IBEA SARL	5,00	23,00	23,00	6,00	0,00	57,00	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75/100
		<p>- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cabinet a une bonne compréhension des TDRs et a fait des propositions d'amélioration ; - Le cabinet propose une bonne approche technique et méthodologique un peu détaillée ; - Le cabinet propose un plan de travail et une organisation non détaillés. <p>- Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Chef de projet TOPAN Bia Zakaria ne dispose pas d'une expérience professionnelle spécifique de pilotage (élaboration des schémas directeurs des systèmes d'informations) d'au moins dix (10) ans. En plus, il ne dispose pas de deux (02) projets similaires au cours des 5 dernières années comme demandé dans le dossier. Il ne dispose pas de connaissances dans le domaine de la régulation des communications électroniques ; - L'expert en conception et mise en œuvre des systèmes d'information : Issam SEDKI dispose d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans la mise en place des systèmes dans les administrations publiques ou dans les institutions internationales. L'expert n'a toutefois pas fait cas des expériences dans les systèmes de gestion des données de référence (MDM), les systèmes de gestion de règles métier (BRMS) ou les systèmes de gestion des processus métier (BPM), ainsi que l'urbanisation et la gouvernance des systèmes d'information. Il dispose d'un (01) projet similaire au cours des 3 dernières années au lieu de deux (02) projets similaires demandés dans la définition des architectures complexes, urbanisation et gouvernance des systèmes d'information, développement d'interfaces pour l'interconnexion de systèmes. En plus il ne justifie d'aucun projet similaire dans l'élaboration des 						

Résultats provisoires

		<p>politiques de sécurité des systèmes d'information au cours des trois (03) dernières années.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé <ul style="list-style-type: none"> - Le chef de projet est de nationalité Burkinabè ; - Le deuxième expert est de nationalité Marocaine. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation) <ul style="list-style-type: none"> - Le consultant n'a pas proposé un programme de formation ; - Le n'a pas proposé de méthodologie de formation ; - Les experts formateurs n'ont pas été précisés. 						
04	ACCES TECHNOLOGIES INTERNATIONAL	5,00	26,00	34,00	10,00	0,00	75,00	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75/100
		<p>- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cabinet a une bonne compréhension des TDRs et a fait des propositions d'amélioration ; - Le cabinet propose une bonne approche technique et méthodologique ; - Le cabinet propose un plan de travail et une organisation détaillés. <p>- Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expert en conception et mise en œuvre des systèmes d'information : Hamidou TAMBOURA dispose d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans la mise en place des systèmes dans les administrations publiques ou dans les institutions internationales. L'expert n'a toutefois pas fait cas des expériences dans les systèmes de gestion des données de référence (MDM), les systèmes de gestion de règles métier (BRMS) ou les systèmes de gestion des processus métier (BPM), ainsi que l'urbanisation et la gouvernance des systèmes d'information. En plus il ne justifie d'aucun projet similaire au cours des trois (03) dernières années, ni dans la définition des architectures complexes, urbanisation et gouvernance des systèmes d'information, développement d'interfaces pour l'interconnexion de systèmes, ni dans l'élaboration des politiques de sécurité des systèmes d'information. <p>- Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le chef de projet est de nationalité Burkinabè ; - Le deuxième expert est de nationalité Burkinabè. <p>- Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le consultant n'a pas proposé un programme de formation ; - Le n'a pas proposé de méthodologie de formation ; - Les experts formateurs n'ont pas été précisés. 						
05	GROUPEMENT DEFIS ET STRATEGIES BURKINA / GROUPE DEFIS & STRATEGIES	5,00	21,00	36,00	10,00	0,00	72,00	Techniquement non conforme Note inférieure à la note minimale de 75/100
		<p>- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupement de consultants a une bonne compréhension des TDRs et a fait des propositions d'amélioration ; - Le groupement de consultants propose une bonne approche technique et méthodologique détaillées ; - Le groupement de consultants ne propose pas un plan de travail et une organisation détaillés. <p>- Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expert en conception et mise en œuvre des systèmes d'information : TAPSOBA Stanislas David dispose d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans la mise en place des systèmes BRMS dans l'administration publique ou dans les institutions internationales. Il n'a toutefois pas fait cas des expériences dans l'urbanisation et la gouvernance des systèmes d'information. En plus il ne justifie d'aucun projet similaire au cours des trois (03) dernières années, ni dans la définition des architectures complexes, urbanisation et gouvernance des systèmes d'information, développement d'interfaces pour l'interconnexion de systèmes, ni dans l'élaboration des politiques de sécurité des systèmes d'information. <p>- Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le chef de projet est de nationalité Burkinabè ; - Le deuxième expert est de nationalité Burkinabè. <p>- Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune proposition de programme de formation n'a été faite par le groupement de consultants ; - Aucune méthodologie et de modalité de formation n'a été proposé par le groupement de consultants ; - Aucune précision n'a été faite sur les experts chargé de la formation. 						
06	GROUPEMENT IMCG / DEVOTEAM TECHNOLOGY CONSULTING	5,00	34,25	30,00	6,00	2,00	77,25	Techniquement conforme Note supérieure à la note minimale de 75/100
		<p>- Justification des notes du critère ii : Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupement de consultants a une excellente compréhension des TDRs et a fait de belles propositions d'amélioration ; - Le groupement de consultants propose une bonne approche technique et méthodologique excellentes ; - Le groupement de consultants ne propose pas un plan de travail et une organisation excellentes. <p>- Justification des notes du critère iii : Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Chef de projet KY Serge Alias Wilfried ne dispose d'aucune expérience professionnelle spécifique de pilotage (élaboration des schémas directeurs des systèmes d'information) d'au moins dix (10) ans. En plus, il ne dispose d'aucun projet similaire réalisé au cours des cinq (05) dernières années ; - L'expert en conception et mise en œuvre des systèmes d'information : ZIED Ben Youssef dispose d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans la mise en place des systèmes dans l'administration publique ou dans les institutions internationales. Il n'a toutefois pas fait cas des expériences dans les systèmes de gestion des données 						

Résultats provisoires

		de référence (MDM), les systèmes de gestion de règles métier (BRMS) ou les systèmes de gestion des processus métier (BPM). En plus il ne justifie qu'un seul projet similaire au cours des trois (03) dernières années, dans l'élaboration des politiques de sécurité des systèmes d'information. - Justification des notes du critère iv : Participation de ressortissants nationaux au personnel clé - Le chef de projet est de nationalité Burkinabè ; - Le deuxième expert n'est pas de nationalité Burkinabè. - Justification des notes du critère v : Transfert de compétences (formation) - Le groupement de consultants a proposé un programme de formation pertinent ; - Le groupement de consultants n'a pas proposé de méthodologie pour la formation ; - Le groupement de consultants n'a pas précisé les experts chargés de la formation.
QUALIFIES POUR LA SUITE DE LA PROCEDURE		PROWAY
		GROUPEMENT IMCG / DEVOTEAM TECHNOLOGY CONSULTING
		STR@TEC - ARC
		ACCES TECHNOLOGIES INTERNATIONAL

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE						
Demande de prix 2024-0009/MESRI/SG/CNRST/DG/PRM pour l'acquisition de mobilier de bureau au profit du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique ; Financement : Budget CNRST, gestion 2024 ; Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°3985 du jeudi 10 octobre 2024 ; Nombre de plis reçus : 06 ; date d'ouverture des plis : 18 octobre 2024 à 09 heures ; Nombre de lots : 02 ; date de délibération : 18 octobre 2024.						
Lot 1 : acquisition de mobiliers et de matériels pour les antennes des instituts du CNRST (KOUARE, BANFORA, NIANGOLOKO et IRSAT).						
Soumissionnaires	Montants lus en francs CFA		Montants corrigés en francs CFA		Observations < 38 772 670 - 52 457 142 >	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SGBTP	-	41 630 400	35 279 661	41 630 400	Conforme	2 ^e
JALILA DISTRIBUTION	40 090 000	-	40 090 000	47 306 200	Conforme	3 ^e
SOCIETE ABDIN NAZINTALBA BTP SARL	33 415 000	-	39 215 000	46 273 700	Conforme Correction aux items 1.2 et III.2 Augmentation des quantités aux items 3 et 6 du point IV.	1 ^{er}
Attributaire provisoire : SOCIETE ABDIN NAZINTALBA BTP SARL pour un montant HTVA de trente-neuf millions deux cent quinze mille (39 215 000) FCFA.						
Lot 2 : acquisition de mobiliers de bureau au profit de l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles						
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en FCFA		Observations < 4 020 599 - 5 439 633 >	
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ILZARO BTP SARL	3 995 000	-	3 995 000	4 714 100	Conforme	3 ^e
SGBTP	-	4 071 000	3 450 000	4 071 000	Conforme	1 ^{er}
INTERIEUR MAISON SARL	-	4 779 000	4 050 000	4 779 000	Conforme	4 ^e
SOCIETE ABDIN NAZINTALBA BTP SARL	3 525 000	-	3 525 000	4 159 500	Conforme	2 ^e
PALETTES FASO	3 307 500	-	3 307 500	3 902 850	Non Conforme Offre anormalement basse	NC
Attributaire provisoire : SGBTP pour un montant HTVA de quatre millions soixante-onze mille (4 071 000) FCFA						

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES					
DEMANDE DE PRIX N° 2024-020/CARFO/DG/DMP PORTANT TRAVAUX DE REALISATION DE FORAGES POSITIFS SUR LES QUATRE (04) SITES DE LA CARFO (OUAGA 2000, PASPANGA, BOBO-DIOULASSO ET KOUDOUGOU) EN LOT UNIQUE Financement : Budget CARFO, gestion 2024 ; Budget prévisionnel : 60 000 000 F CFA TTC Lot unique : 60 000 000 F CFA TTC Publication dans la Revue des Marchés Publics Quotidien N° 3952 du lundi 26 aout 2024 ; Date de dépouillement : 05 septembre 2024 - Nombre de plis : 11 LOT UNIQUE : Travaux de réalisation de forages positifs sur les quatre (04) sites de la CARFO (OUAGA 2000, PASPANGA, BOBO-DIOULASSO ET KOUDOUGOU).					
SOUMISSIONNAIRE	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
	HT	TTC	HT	TTC	
ELITE MULTI SERVICE INTERNATIONAL	42 250 000	49 855 000	25 890 000	30 550 200	Non conforme : Variation de 38 ,72% du montant hors taxe supérieur à 15%. Due à une erreur sur le montant du sous total 6 de son devis estimatif.
TACIME INDUSTRIES	40 562 712	47 864 000	40 562 712	47 864 000	Non conforme : L'attestation de mise à disponibilité du camion compresseur, du compresseur de forage haute pression et du camion grue n'ont pas été signé par leurs propriétaires.
SEB-SAS	35 793 000	42 235 740	39 960 000	47 152 800	Non conforme : Les attestations de disponibilités fournies pour le chef d'équipe de la plomberie sont pour les travaux de la SONABHY au lieu de la CARFO
ELITE HYDO SERVICES	-	52 344 800	-	52 344 800	Non conforme: Carte grise non fournie pour le camion grue.
AZ-Business International	40 560 000	47 860 800	40 560 000	47 860 800	Conforme : 1 ^{er}
CAMF	41 750 000	49 265 000	41 750 000	49 265 000	Conforme : 4 ^{ème}
ETS RASMANE TTF	-	47 961 100	40 645 000	47 961 100	Conforme : 2 ^{ème}
SAATA SA	-	52 592 600	44 570 000	52 592 600	Conforme : 6 ^{ème}
BERGEB-AFRIQUE SARL	47 650 000	-	47 650 000	56 227 000	Conforme : 7 ^{ème}
JAPYD ASP	41 430 000	-	41 430 000	48 887 400	Conforme : 3 ^{ème}
Groupement SEE NEW WORL& ETH-GTC SARL	-	51 577 800	43 710 000	51 577 800	Conforme : 5 ^{ème}
Conclusion	AZ-Business International est attributaire pour un montant de quarante-sept millions huit cent soixante mille huit cent (47 860 800) FCFA TTC avec un délai d'exécution de cent cinq (105) jours.				

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Rectificatif du quotidien n°3986 du 11 octobre 2024 portant sur le nom de l'attributaire provisoire au niveau du lot 2 : au lieu de ABM lire AMG, le reste sans changement.

Demande de prix : N°2024 -049F/MEEA/SG/DMP du 22/07/2024 pour l'acquisition de matériels techniques au profit des entités de mise en œuvre au profit du PGIRE II - Financement : Budget de l'Etat – Exercice 2024

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°3944-3945 du 14 – 15 août 2024

Date de dépouillement : 26/08/2024 - Nombre de soumissionnaires : Cinq (05) - Nombre de lots : Deux (02)

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	H TVA	TTC	H TVA	TTC		
Lot 01 : acquisition et installation de sondes automatiques à télétransmission au profit des entités de mise en œuvre du PGIRE II						
SI3E	-	39 901 700	-	39 901 700	Conforme	1 ^{er}
Groupement TDS Sarl / KSI / TDS	-	45 813 500	-	-	Non conforme : La dimension du diamètre d'Installation de la sonde est inférieure à celle demandée (demandé 2" qui équivaut à 25 mm et proposé 18.4 mm ; Absence de précision sur le logiciel d'exploitation, et sur la mémoire de la télétransmission, L'autorisation du fabricant et le service après-vente n'ont pas été fournies, Les diplômes du personnel ne sont pas légalisés.	-
ABM	27 445 000	32 385 100	27 445 000	32 385 100	Conforme techniquement Non conforme financièrement (En application des dispositions de la clause 21 à son point 6 des Instructions aux candidats, l'offre financière d'ABM est déclarée anormalement basse : le montant total TTC de l'offre (32 385 100 FCFA) est inférieur à 37 788 756 FCFA TTC (seuil minimum TTC).	-
ATTRIBUTAIRE	SI3E pour un montant total HTVA de trente-trois millions huit cent quinze mille (33 815 000) francs CFA soit un montant total TTC de trente-neuf millions neuf cent un mille sept cent (39 901 700) francs CFA pour un délais d'exécution de trente (30) jours.					
Lot 02 : acquisition de matériels spécifiques au profit des entités de mise en œuvre au profit du PGIRE II.						
AMG	-	12 426 580	-	12 426 580	Conforme	1 ^{er}
AXE TRAVAUX SARL	11 400 750	-	-	-	Non conforme : Absence de précision sur la finesse de gravure des smartphones ; Compatibilité avec la 5G du smartphone ; Absence de précision sur la mémoire de stockage (128 Go, 256 Go) du smartphone Absence de précision sur la couleur du smartphone.)	-
ATTRIBUTAIRE	AMG pour un montant total HTVA de dix millions cinq cent trente un mille (10 531 000) francs CFA soit un montant total TTC de douze millions quatre cent vingt-six mille cinq cent quatre-vingt (12 426 580) francs CFA avec un délai de livraison de trente (30) jours.					

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de Propositions : N°011/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour la mise en œuvre de la Stratégie de Fin de Défécation à l'Air Libre en milieu urbain et péri-urbain (SFDAL-MU) de la ville de Léo ; **Financement** : Budget ONEA ;
Date de dépouillement : 09 septembre 2024 ; **Date de délibération** : 24 septembre 2024 ;
Nombre de plis : Quatre (04) ; **Nombre de lots** : Unique (01) lot.
Méthode de sélection : Qualité technique et coût de la proposition
Note minimale requise : Soixante-dix 75 points/100

Lot Unique : Mise en œuvre de la Stratégie de Fin de Défécation à l'Air Libre en milieu urbain et péri-urbain (SFDAL-MU) de la ville de Léo.

N° pli	Soumissionnaire	Expérience des Soumissionnaires pertinente pour la mission/ 10 points	Conformité du plan de travail et de la méthode proposés, aux Termes de référence/ 30 points	Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission/ 60 points	Total /100	Classement	Observations
1	Groupement EDE BURKINA/EDE INTERNATIONAL	05	22	42	69		<p>Non retenu pour l'ouverture des offres financières Assez bonne organisation du personnel. Le groupement n'a pas de référence pertinente dans la mise en œuvre de la FDAL au Burkina. La revue documentaire devrait précéder les études CAP dans l'approche technique et méthodologique. Aussi le plan de sondage ne trouve pas son importance dans l'approche méthodologique et technique. Dans le Plan de travail le rapport final de l'étude CAP est disponibilisé en fin de mission. Le Coordonnateur de projet a fourni un diplôme d'ingénieur de l'équipement rural en lieu et place d'un diplôme de gestion des projets. Les missions similaires dans la mise en œuvre de l'ATPC en milieu rural sont insuffisantes pour le Coordonnateur de projet, l'Expert en sociologie, le Spécialiste WASH ainsi que l'expert en suivi évaluation.</p>
2	APS	10	27	58	95	1 ^{er}	<p>Retenu pour l'ouverture des offres financières Bonne expérience du cabinet dans la mise en œuvre de la FDAL au Burkina, Très bonne approche technique et méthodologique qui est en phase avec les Tdrs. Le plan de travail est détaillé, Assez bonne qualification du personnel clé. Bonne organisation du personnel. L'expert WASH a fourni un diplôme en sociologie en lieu et place d'un diplôme Bac+5 en eau et assainissement</p>
3	BACED	05	25	40	70		<p>Non retenu pour l'ouverture des offres financières Très bonne présentation de l'Offre, Assez bonne approche technique et métrologique. Le Plan de travail assez détaillé avec une bonne organisation du personnel. Le Bureau n'a pas de référence pertinente dans la mise en œuvre de la FDAL au Burkina. Le Coordonnateur de projet a fourni un diplôme d'ingénieur de l'équipement rural en lieu et place d'un diplôme de gestion des projets. Les missions similaires dans la mise en œuvre de l'ATPC en milieu rural sont insuffisantes pour le Coordonnateur de projet, l'Expert en sociologie, l'expert en communication ainsi que l'expert en suivi évaluation.</p>
4	CEGESS	05	17	60	82	2 ^e	<p>Retenu pour l'ouverture des offres financières Très bonne qualification du personnel clé. Le Bureau n'a pas de référence pertinente dans la mise en œuvre de la FDAL au Burkina, L'approche technique et méthodologique proposée est celle de l'ATPC différente de la SFDAL. Pas de stratégie de communication proposée dans l'approche technique et méthodologique. L'organisation du personnel et le plan de travail sont succincts et pas assez détaillés</p>

Résultats provisoires

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Appel d'Offres Ouvert N°0009/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMTI relatif aux travaux de génie civil d'agencement, aménagement et installation, captage et station, bâtiments commerciaux, administratifs et industriels dans les Directions Régionales de l'ONEA. Financement : Budget ONEA, gestion 2024 - Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3910 du 27/06/2024 page 30 - Date d'ouverture des plis : 29/07/2024 - Nombre de lots : quatre (04) - Nombre de plis reçu : dix-neuf (19) - Date de délibération : 29/08/2024.

Lot 1 : Travaux de génie civil d'agencement, aménagement et installation, captage et station, bâtiments commerciaux, administratifs et industriels dans les Services Centraux du Siège de l'ONEA.

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS Budget prévisionnel : 347 810 900 FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) 280 979 268 FCFA Borne supérieure (1,15M) 380 148 422 FCFA
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
SPB	249 147 986	293 994 623	249 147 986	293 994 623	Offre conforme : classée 1 ^{ère} .
Groupement IKRA/ ELOMA	250 108 841	295 128 433	249 074 066	280 943 804	Offre non conforme. Offre anormalement basse. Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 1 - Erreur de report de quantité à l'item 4, lire 377,3 au lieu de 377,2 ml ; Tableau 2 - Erreur de sommation du sous total II, lire 117 250 F au lieu de 240 000 F ; Tableau 5 - Erreur de report de la quantité de l'item II.2, lire 0,83 au lieu de 0,88 m3 ; Tableau 8 - Erreur de report du PU au DQE de l'item III.3, lire 25 000 F au lieu de 40 000 F ; - Erreur de report du PU au DQE, de l'item III.4, lire 300000 F au lieu de 350000 F ; - Erreur de report du PU au DQE, de l'item III.5, lire 500 000 F au lieu de 600 000 F ; Tableau 9 - Erreur de sommation du sous total VI, lire 1 275 375 F au lieu de 1 200 000 F. Ces corrections ont entraîné une diminution de l'offre de - 14 184 629 soit - 04,81%.
Groupement AFRICADI'S-SA/ A.S.T SARL	-	285 506 646			Offre non conforme. L'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique n'est pas signée ; L'attestation du chiffre d'affaires pour les années 2023 et 2022 de A.S.T SARL n'est pas certifié par le service des impôts et les Etats financiers de 2023 ne sont pas fournis.
GPS BURKINA	-	334 303 360	287 407 932	339 141 360	Offre non conforme. Le tableau suivant comporte des erreurs : Tableau 5 - Erreur de sommation du total H TVA. Lire 21 948 800 F au lieu de 17 848 800 F. Cette correction a entraîné une augmentation de l'offre de + 4 838 000 F soit + 01, 45% ; Comme expérience générale le Soumissionnaire a fourni des marchés de prestation de services au lieu des marchés de construction demandés dans le DAO ; Comme expérience spécifique de marché de construction au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) avec une valeur minimum de cent cinquante (150 000 000) de FCFA TTC chacun le Soumissionnaire a fourni des marchés de prestation de services ; Comme expérience minimale de construction dans les principales activités de construction de bâtiment F4 ou plus et d'ouvrage d'art en béton, le Soumissionnaire a fourni des marchés de prestation de services.
E.R.I.MO-BTP SARL	256 432 134	302 589 862			Offre non conforme. La lettre de soumission n'est conforme au modèle type du Dossier d'Appel d'Offres. La lettre de soumission fait référence aux clauses 10 et 12 des IC, contrairement au DAO qui fait référence aux clauses 19.1 et 23.1 ; Le délai de validité de l'offre n'est pas bien indiqué dans la lettre de soumission à travers la clause de référencement (clauses 19.1 et 23.1 et non clauses 10 et 12 des IC).

Résultats provisoires

ATTRIBUTAIRE	SPB (pli 01), 01 BP 6704 Ouagadougou 01 ; Tél : (+226) 25 33 72 24/70 21 16 90/78 24 73 73 – RCCM BF OUA 2011-B4229 ; IFU N°00035967 K ; pour un montant de deux cent quarante-neuf millions cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt-six (249 147 986) Francs CFA HTVA, soit deux cent quatre-vingt-treize millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille six cent vingt-trois (293 994 623) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.				
Lot 2 : Travaux de génie civil d'agencement, aménagement et installation, captage et station, bâtiments commerciaux, administratifs et industriels dans la Direction Régionale de Ouagadougou (DRO).					
SOUSMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		Budget prévisionnel : 101 020 980 de FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) 80 930 162 F CFA Borne supérieure (1,15M) 17 719 223 FCFA
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
SPB	71 778 878	84 699 075	67 371 490	78 847 262	Offre non conforme. Offre anormalement basse. Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 13 – Le Prix unitaire de l'item I.1 n'est pas fourni dans le BPU et dans le DQE (affectation PU le plus élevé des concurrents) ; Total Général du Lot2 – La prise en compte des Tableaux 25-26-27 contrairement à l'addendum qui les supprime. Ces corrections ont entraîné une diminution de l'offre de - 5 851 813 F soit - 06,81%.
SOCIETE PSAUMES 23 SARL	85 543 224	100 941 004	84 149 724	98 393 226	Offre conforme : classée 5 ^{ème} . Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 13 – Discordance entre le PU en lettre et PU en chiffre de l'item 0.2. Lire 100 000 F au lieu de 175 000 F ; Tableau 14 – Erreur de sommation du total H TVA. Lire 5 050 000 F au lieu de 4 850 000 F ; Tableau 15 – Erreur de sommation du sous total IV. Lire 314 000 F au lieu de 1 897 000 F ; Tableau 16 – Erreur de sommation du total H TVA. Lire 3 530 000 F au lieu de 3 260 050 F ; Tableau 17 – Discordance en le PU en chiffres et le PU en lettre de l'item II.2. Lire 110 000 F au lieu de 160 000 F Tableau 20 – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre. Lire 100 000 F au lieu de 110 000 F ; Ces corrections ont entraîné une diminution de l'offre de - 2 547 778 F CFA, soit - 02,52%.
ANAS TOP MULTI-SERVICE	69 274 610	81 744 040	69 274 610	81 744 040	Offre conforme : classée 2 ^{ème}
ZENIQ GROUP	75 142 318	88 667 935	177 802 318	209 018 237	Offre non conforme. Taux de correction de l'offre financière est de + 135,73% supérieur au taux de 15% toléré. Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 05 – Erreur de report de quantité à l'item IV.4 Lire 2 au lieu de 0 ; Tableau 14 – Discordance entre le PU en lettre et en chiffre à l'item I.1. Lire 205 000 F au lieu de 205 F en chiffres. Ces corrections ont entraîné une augmentation de l'offre de + 120 350 302 F, soit +135,73%.
GPS BURKINA	-	82 326 222	76 180 885	89 030 362	Offre conforme : classée 3 ^{ème} Tableau 07 – Erreur de sommation du total général H TVA. Lire 2 582 900 F au lieu de 732 400 F ; Tableau 09 – Erreur de report de la quantité de l'item II.2. Lire 42,6 au lieu de 42,45 m2 ; Tableau 16 – Erreur de report de la quantité de l'item II.6, lire 0,312 au lieu de 3,12 m3 de béton. Ces corrections ont entraîné une augmentation de l'offre de + 6 704 140 F, soit + 08,14%.
E.R.I.MO-BTP SARL	74 465 291	87 868 987			Offre non conforme. La lettre de soumission n'est conforme au modèle type du Dossier d'Appel d'Offres. La lettre de soumission fait référence aux clauses 10 et 12 des IC, contrairement au DAO qui fait référence aux clauses 19.1 et 23.1 ; Le délai de validité de l'offre n'est pas bien indiqué dans la

Résultats provisoires

					lettre de soumission à travers la clause de référencement (clauses 19.1 et 23.1 et non clauses 10 et 12 des IC.
BASSIBIRI SARL	-	90 001 924	76 272 817	90 001 924	Offre conforme : classée 4 ^{ème}
BMS	-	82 422 730			Offre non conforme. La lettre de soumission n'est conforme au modèle type du Dossier d'Appel d'Offres. La lettre de soumission fait référence aux clauses 10 et 12 des IC, contrairement au DAO qui fait référence aux clauses 19.1 et 23.1 ; Le délai de validité de l'offre n'est pas ben indiqué dans la lettre de soumission à travers la clause de référencement19.1 et 23.1 et non clauses 10 et 12 des IC ; Le Bordereau des prix unitaire est incomplet (absence des tableaux 13-14-15).
BMKS	-	79 904 746	68 621 774	80 973 693	Offre conforme : classée 1 ^{ère} . Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 04 – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item 0. Lire 68 200 F au lieu de 68 000 F ; Tableau 05 – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item II.2. Lire 8 585 F au lieu de 8 500 F ; Tableau 06 – Discordance entre le PU en lettre et le PU en chiffre à l'item II.2. Lire 1780 F au lieu de 1 870 F ; Tableau 08 – Erreur de report de quantité à l'item II.5. Lire 1 au lieu de 6. Tableau 11 – Discordance entre le PU en chiffre et PU en lettre à l'item III.4. Lire 30 600 F en lettre au lieu 3 060 F ; Tableau 12 – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item II.1. Lire 85 000 F au lieu de 8 500 F ; Tableau 13 – Erreur de report du PU au DQE à l'item II.1. Lire 27 200 F au lieu de 3 400 F ; – Erreur de report du PU au DQE à l'item II.2. Lire 27 200 F au lieu de 3 400 F ; Tableau 15 – Erreur de report du PU à l'item IV.1. Lire 68 000 F au lieu de 11 900 F ; – Erreur de report du PU à l'item IV.2. Lire 11 900 F au lieu de 5 440 F ; – Erreur de report du PU à l'item IV.3. Lire 5440 F au lieu de 11 900 F ; – Erreur de report de PU à l'item IV.4. Lire 11 900 F au lieu de 2 720 F ; Tableau 16 – Erreur de report de la quantité de l'item II.2. Lire 31,8 au lieu de 0,73 m3 ; Tableau 17 – Erreur de report du PU à l'item II.3. Lire 95268 F au lieu de 95 200 F ; – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item III.7. Lire 23 000 F au lieu de 23 800 F ; Tableau 20 – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item I.4. Lire 204 000 F au lieu de 2 040 F ; Tableau 22 – Discordance entre le PU en chiffre et PU en lettre à l'item 3. Lire 4 080 F au lieu de 2 040 F ; Tableau 23 – Discordance entre le PU en chiffre et PU en lettre à l'item 6. Lire 20 400 F au lieu de 2 040 F ; Tableau 24 – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item 5. Lire 6 200 F au lieu 10 300 F. Ces corrections ont entraîné une augmentation de l'offre de + 1 068 947 F CFA soit + 01,34%.
ATTRIBUTAIRE	BMKS (pli 18), 01 BP 2448 Ouagadougou 01, Tél : 70 20 32 78 / 76 82 44 19, RCCM N° BF OUA 2020 B 3403, IFU N°00135736 M, pour un montant de soixante-huit millions six cent vingt et un mille sept cent soixante-quatorze (68 621 774) Francs CFA HTVA, soit quatre-vingts millions neuf cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt-treize (80 973 693) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.				
Lot 3 : Travaux de génie civil d'agencement, aménagement et installation, captage et station, bâtiments commerciaux, administratifs et industriels dans les Directions Régionales de Bobo (DRB) et Koudougou (DR – KDG).					
SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA			OBSERVATIONS/DECISIONS	
	LUS	CORRIGES		Budget prévisionnel : 171572000 de F CFA TTC Borne inférieure (0,85M) 137 926 828 F CFA	

Résultats provisoires

					Borne supérieure (1,15M) 186 606 885 F CFA
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
SPB	123 637 735	145 892 527	123 637 735	145 892 527	Offre conforme : classée 4 ^{ème} .
SOCIETE 2KED SARL	-	168 212 281	142 423 925	168 060 232	<p>Offre conforme : classée 6^{ème}.</p> <p>Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 03</p> <ul style="list-style-type: none"> - Erreur de report de quantité à l'item 29. Lire 15 au lieu de 0,5 ; Tableau 08 - Erreur de report de quantité à l'item II.1. Lire 0,675 au lieu de 0,375 ; Tableau 09 - Absence de quantité à l'item II.5. Lire 0,312 m3 au lieu de 0 ; Tableau 11 - Erreur de sommation du Total H TVA. Lire 1 162 990 F au lieu de 1 170 990 F ; Tableau 12 - Erreur de report de quantité à l'item II.1. Lire 0,2 au lieu de 10,2 m3 ; Tableau 26 - Erreur de sommation du Sous Total II. Lire 507 680 F au lieu de 353 930 F ; Tableau 39 - Erreur de sommation du Sous Total VI. Lire 957 910 F au lieu de 957 870 F ; Tableau 40 - Erreur de report de quantité à l'item II.12. Lire 15,2 au lieu de 0,2 m2. <p>Ces corrections ont entraîné une diminution de l'offre de - 152 049 F CFA soit - 0,09%.</p>
Groupement IKRA/ ELOMA	119 962 863	141 556 178	128 819 646	152 007 182	<p>Offre non conforme.</p> <p>Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 10</p> <ul style="list-style-type: none"> - Erreur de sommation du Total HT. Lire 2 151 184 F au lieu de 1 096 644 F ; Tableau 13 - Erreur de sommation du Total HT. Lire 1 197 094 F au lieu de 978 594 F (non prise en compte du Sous Total III dans le Total Général) ; Tableau 21 - Ajout des items 08 à 13 inexistants dans le DAO ; Tableau 22 - Erreur de calcul arithmétique à l'item IV.1. Lire 100 000 F au lieu de 25 000 F ; - Erreur de calcul arithmétique à l'item V.1. Lire 70 000 F au lieu de 35 000 F ; - Erreur de calcul arithmétique à l'item V.2. Lire 260 000 F au lieu de 130 000 F ; - Erreur de calcul arithmétique à l'item V.4. Lire 160 000 F au lieu de 80 000 F ; Tableau 27 - Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 2 647 530 F au lieu de 2 572 530 F ; Tableau 37 - Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 333 300 F au lieu de 253 800 F ; Tableau 39 - Prise en compte de l'item VI.2 dans le Sous Total VI, alors que ce prix est indiqué pour mémoire ; Tableau 41 - Erreur de sommation du Total Général. Lire 4 014 410 F au lieu de 1 467 020 F représentant le Sous Total III. <p>Ces corrections ont entraîné une augmentation de l'offre de +10 451 004 F CFA, soit + 07,38%.</p> <p>Le diplôme de CAP en maçonnerie ou équivalent du Chef d'équipe en maçonnerie n'est pas fourni.</p>
WEND PUIRE SERVICE	119 939 256	-	120 263 416	141 910 831	Offre conforme : classée 2 ^{ème} .
Groupement COROBAT GROUP SARL/ COGETI	131 401 525	155 053 799			<p>Offre non conforme.</p> <p>La lettre de soumission n'est conforme au modèle type du Dossier d'Appel d'Offres. La lettre de soumission fait référence aux clauses 10 et 12 des IC, contrairement au DAO qui fait référence aux clauses 19.1 et 23.1 ;</p> <p>Le délai de validité de l'offre n'est pas bien indiqué dans la lettre de soumission à travers la clause de référencement (clausse 19.1 et 23.1 des IC et non clauses 10 et 12 des IC).</p>

Résultats provisoires

ANAS TOP MULTI-SERVICE	120 782 555	142 523 415	120 651 895	142 369 236	<p>Offre conforme : classée 3^{ème}</p> <p>Les tableaux suivants comportent des erreurs :</p> <p>Tableau 22 – Erreur de report de quantité a l'item III.1. Lire 129,88 au lieu de 129,86 m2 ;</p> <p>Tableau 25 – Erreur de report de quantité a l'item I.1. Lire 01 au lieu de 100 ;</p> <p>Tableau 27 – Erreur de report de quantité a l'item III.1. Lire 83,75 au lieu de 83,70</p> <p>Tableau 32 – Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 1 525 900 F au lieu 1 050 000 F ;</p> <p>Tableau 39 – Prise en compte de l'item VI.2 dans le Sous Total VI, alors que ce prix est indiqué pour mémoire ;</p> <p>Tableau 41 – Erreur de sommation du Sous Total General HTVA. Lire 4 274 370 F au lieu de 4 174 370 F.</p> <p>Ces corrections ont entraîné une diminution de l'offre de - 154 179 F CFA soit + 00,11%.</p>
PPI 2S	-	146 609 985	124 279 310	146 649 586	<p>Offre non conforme.</p> <p>Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 17 – Erreur de report de quantité de l'item II.4, lire 0,768 au lieu 0,720 ;</p> <p>Tableau 22 – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item V.1. Lire 27 000 F au lieu de 27 500 F ;</p> <p>Tableau 41 – Erreur de sommation du Total HTVA. Lire 4 427 210 F au lieu 4 397 210 F.</p> <p>Ces corrections ont entraîné une augmentation de l'offre de + 39 601 F CFA soit + 00,03%.</p> <p>Le Chef d'équipe en peinture a fourni une Attestation de travail en qualité de Chef d'Equipe peinture au nom de OUEDRAOGO Paul et non KAMBIRE Sié Rodrigue ; aussi il a 00 année (2026 à nos jours) d'expérience générale en travaux.</p>
E.T.J	123 590 559	145 836 860	119 165 559	140 615 360	<p>Offre conforme : classée 1^{ère}.</p> <p>Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 01 – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item 5. Lire 1 200 F en lettre au lieu de 3 000 F ;</p> <p>Tableau 23 – Erreur de sommation du Sous Total General HTVA. Lire 1 135 650 F au lieu de 1 085 650 F ;</p> <p>Tableau 27 – Erreur de sommation du Total General HTVA. Lire 3 003 550 F au lieu 2 678 550 F.</p> <p>Ces corrections ont entraîné une diminution de l'offre de - 5 221 500 F CFA, soit - 03,58%.</p>
SAAT-SA	127 965 338	150 999 098	137 714 138	162 502 682	<p>Offre conforme : classée 5^{ème}</p> <p>Le tableau 4 comporte une erreur :</p> <p>– Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 10 155 000 F au lieu de 406 200 F.</p> <p>Cette correction a entraîné une augmentation de l'offre de + 11 503 584 F CFA soit + 07,52%.</p>
GPS BURKINA	-	143 259 767	187 719 849	221 509 422	<p>Offre non conforme.</p> <p>Taux de correction de l'offre financière est de + 54,62% supérieur au taux de 15% toléré.</p> <p>Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 2 – Erreur de calcul. Lire 3 388 960 F au lieu de 516 960 F ;</p> <p>Tableau 5 – Erreur de calcul du montant TTC. Lire 24 988 860 F au lieu de 3 811 860 F ;</p> <p>Tableau 6 – Erreur de calcul du montant TTC. Lire 24 988 860 F au 3 811 860 F ;</p> <p>Tableau 9 – Erreur de calcul du montant TTC. Lire 5 711 654 F au lieu de 871 269 F ;</p> <p>Tableau 13 – Erreur de calcul du montant TTC. Lire 2 361 227 F au lieu de 360 187 F ;</p>

Résultats provisoires

					<p>Tableau 14 – Erreur de calcul du montant TTC. Lire 3 174 377 F au lieu de 484 227 F ;</p> <p>Tableau 15 – Erreur de calcul du montant TTC. Lire 3 440 160 F au lieu de 524 770 F</p> <p>Tableau 16 – Erreur de calcul du montant TTC. Lire 1 618 960 F au lieu de 246 960 F ;</p> <p>Tableau 22 – Prise en compte des items IV.2 et IV.3 dans le calcul du Sous Total IV, alors ces prix sont indiqués pour mémoire ;</p> <p>Tableau 25 – Erreur de sommation du Sous Total HTVA. Lire 3 173 950 F au lieu de 2 513 950 F ;</p> <p>Tableau 28 – Erreur de sommation du Sous Total HTVA. Lire 2 816 510 F au lieu de 2 820 510 F ;</p> <p>Tableau 30 – Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 738 000 F au lieu de 482 000 F ;</p> <p>Tableau 34 – Erreur de sommation du montant TTC. Lire 548 700 F au lieu de 82 700 F.</p> <p>Ces corrections ont entraîné une augmentation de l'offre de +78 249 655 F CFA soit + 54,62%.</p>
BMS	-	143 891 127			<p>Offre non conforme.</p> <p>La lettre de soumission n'est conforme au modèle type du Dossier d'Appel d'Offres. La lettre de soumission fait référence aux clauses 10 et 12 des IC, contrairement au DAO qui fait référence aux clauses 19.1 et 23.1 ;</p> <p>Le délai de validité de l'offre n'est pas bien indiqué dans la lettre de soumission à travers la clause de référencement (claiuse19.1 et 23.1 des IC et non clauses 10 et 12 des IC). ;</p> <p>Le Bordereau des prix unitaire est incomplet (absence des tableaux 13 à 41) ;</p> <p>Le Devis Quantitatif et Estimatif incomplet (absence des tableaux 01 à 12).</p>
BMKS	-	137 257 600	143 579 310	169 423 586	<p>Offre non conforme.</p> <p>Le taux de correction de l'offre financière est de + 23,43% supérieur au taux de 15% toléré.</p> <p>Les tableaux suivants comportent des erreurs :</p> <p>Tableau 1 – Erreur de report de quantité à l'item 3. Lire 3 500 au lieu de 1 200 ml ; – Erreur de report de quantité à l'item 5. Lire 6000 au lieu de 3000 m3 ;</p> <p>Tableau 19 – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item II.1. Lire 5 000 F au lieu de 50 000 F ; – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item II.2. Lire 5 000 F au lieu de 50 000 F ; – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item II.3. Lire 150 000 F en lettre au lieu de 1 500 000 F ;</p> <p>Tableau 20 – Discordance entre le montant PU en chiffre et le PU en lettre à l'item II.4. Lire 200 000 F au lieu de 20 000 F ;</p> <p>Tableau 24 – Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item III.3. Lire 150 000 F au lieu de 2 500 F ;</p> <p>Tableau 28 – Discordance entre le PU en chiffre et PU en lettre à l'item IV.3. Lire 50 000 F au lieu de 25 000 F ;</p> <p>Tableau 30 – Discordance entre le PU en chiffre et PU en lettre à l'item I.2. Lire 15 000 F au lieu de 150 000 F ; – Discordance entre le PU en chiffre et PU en lettre à l'item I.4. Lire 15 000 F au lieu de 150 000 F ; – Discordance entre le PU en chiffre et PU en lettre à l'item II.1. Lire 15 000 F au lieu de 150 000 F ;</p> <p>Tableau 36</p>

Résultats provisoires

					<p>Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item I.3. Lire 1 500 000 F au lieu de 150 000 F. Ces corrections ont entraîné une augmentation de l'offre de + 32 165 986 F CFA soit + 23,43%.</p>
CARMEL GROUPE	-	151 143 308			<p>Offre non conforme. Le Bordereau des prix unitaire est incomplet (absence des tableaux 21 à 25).</p>
ATTRIBUTAIRE	<p>E.T.J (pli 09), BP 276 Koudougou ; Tél : (+226) 25 44 11 74/70 20 75 76/76 60 06 31 ; RCCM : BF KDG-2008-B-19 ; IFU N° 0001620 S ; Compte BCB N°050118212501/12, cent dix-neuf millions cent soixante-cinq mille cinq cent cinquante-neuf (119 165 559) Francs CFA HTVA, soit cent quarante millions six cent quinze mille trois cent soixante (140 615 360) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.</p>				
<p>Lot 4 : Travaux de génie civil d'agencement, aménagement et installation, captage et station, bâtiments commerciaux, administratifs et industriels dans les Directions Régionales de Ouahigouya (DR-OHG), de Koupéla (DR-KPL) et de Kaya (DR-Kaya).</p>					
SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		<p>Budget prévisionnel : 170 476 000 de FCFA TTC Borne inférieure (0,85M) 136 874 580 F CFA Borne supérieure (1,15M) 185 183 255 F CFA</p>
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
Groupement COROBAT GROUP SARL/COGETI	130 516 613	154 009 603			<p>Offre non conforme. La lettre de soumission n'est conforme au modèle type du Dossier d'Appel d'Offres. La lettre de soumission fait référence aux clauses 10 et 12 des IC, contrairement au DAO qui fait référence aux clauses 19.1 et 23.1 ; Le délai de validité de l'offre n'est pas bien indiqué dans la lettre de soumission à travers la clause de référencement (claiuse19.1 et 23.1 des IC et non clauses 10 et 12 des IC).</p>
PPI 2S	-	149 195 951	134 077 792	158 211 795	<p>Offre non conforme. Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 15 - Discordance entre le PU en chiffre et PU en lettre à l'item II.3. Lire 90 000 F au lieu de 9 000 F ; Tableau 16 - Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item II.6. Lire 200 000 F au lieu de 2000 F ; - Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item II.7. Lire 200 000 F au lieu de 2000 F ; Tableau 21 - Erreur de calcul de la TVA ; Tableau 22 - Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item II.1. Lire 86 000 F au lieu de 90 000 F ; - Discordance entre le PU en chiffre et le PU en lettre à l'item II.2. Lire 86 000 F au lieu de 90 000 F ; Tableau 26 - Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 837 800 F au lieu de 807 780 F ; Tableau 32 - Discordance entre le PU en chiffre et celui en lettre à l'item II.10. Lire 90 000 F au lieu de 80 000 F. - Erreur de calcul arithmétique à l'item II.13. Lire 960 F au lieu de 9 600 F. Ces corrections ont entraîné une augmentation de l'offre de + 4 202 192 F CFA soit + 02,73%. Le Chef d'équipe en peinture a fourni une Attestation de travail en qualité de Chef d'Equipe peinture au nom de OUEDRAOGO Paul et non KAMBIRE Sié Rodrigue ; aussi il a 00 année (2026 à nos jours) d'expérience générale en travaux.</p>
E.T.J	122 800 822	144 904 970			<p>Offre non conforme. Le Bordereau des Prix Unitaires au Tableau 32 n'est pas conforme au DAO. Le Devis Quantitatif et Estimatif au Tableau 32 n'est pas conforme au DAO.</p>
Groupement AFRICADI'S-SA/A.S.T SARL	-	156 350 000			<p>Offre non conforme. L'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique n'est pas signé ; Le reçu d'achat du dossier pour le lot 4 n'est pas fourni.</p>
SAAT-SA	127 118 038	149 999 285	127 680 958	150 663 531	<p>Offre conforme : classée 3^{ème}. Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 32 - Erreur de sommation du Sous Total IV (non prise en compte du montant de l'item IV.3). Lire 460 000 F au lieu de 280 000 F ; - Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 2 202 903 F au lieu 2 022 903 F. Ces corrections ont entraîné une augmentation de l'offre de + 664 246 F CFA soit + 00,44%.</p>
GPS BURKINA	-	140 028 871	117 913 635	139 138 089	<p>Offre conforme : classée 1^{ère}. Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 10</p>

Résultats provisoires

					<ul style="list-style-type: none"> - Erreur de calcul arithmétique de l'item III.4. Lire 95 200 F au lieu de 340 180 F ; Tableau 14 - Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 405 800 F au lieu 305 800 F ; Tableau 18 - Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 1 014 880 F au lieu 991 400 F. <p>Ces corrections ont entraîné une diminution de l'offre de - 890 782 F CFA soit - 00,64%.</p>
G.BTP	126 075 176	148 768 708	125 509 676	148 101 418	<p>Offre conforme : classée 2^{ème}.</p> <p>Les tableaux suivants comportent des erreurs après: Tableau 13</p> <ul style="list-style-type: none"> - Erreur de sommation du Sous Total II. Lire 1 093 270 F au lieu de 1 216 530 F ; - Erreur de sommation du Total général HTVA. Lire 2 602 600 F au lieu de 2 725 860 F ; Tableau 32 - Discordance entre le PU en chiffres et celui en lettres à l'item II.2. Lire 65 000 F au lieu de 75 000 F ; - Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 1 492 371 F au lieu de 1 496 811 F ; Tableau 35 - Erreur de report du PU à l'item VI.3. Lire 5 000 F au lieu de 7 000 F ; Tableau 35 - Erreur de report du PU à l'item VI.3. Lire 7 000 F au lieu de 5 000 F ; - Erreur de sommation engendrée par les items VI.2 et VI.3 du chapitre VI REVETEMENT-CARRELAGE. <p>Ces corrections ont entraîné une diminution de l'offre de - 667 290 F CFA soit - 00,45%.</p>
BASSIBIRI SARL	-	158 476 667	134 302 260	158 476 667	Offre conforme : classée 4 ^{ème} .
BMKS	-	147 020 733	107 252 766	126 558 264	<p>Offre non conforme.</p> <p>Offre anormalement basse.</p> <p>Les tableaux suivants comportent des erreurs : Tableau 4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Erreur de sommation du Total Général HTVA. Lire 3 659 873 F au lieu de 3 641 373 F ; Tableau 23 - Discordance entre le PU en chiffre et celui en lettres à l'item I.1. Lire 25 000 F au lieu de 225 000 F ; Tableau 24 - Discordance entre le PU en chiffre et celui en lettres à l'item 0. Lire 125 000 F au lieu de 175 000 F ; Tableau 27 - Discordance entre le PU en chiffre et celui en lettres à l'item III.11. Lire 17 500 F au lieu de 1 750 F ; Tableau 34 - Discordance entre le PU en chiffres et celui en lettres à l'item II.1. Lire 12 500 F au lieu de 22 500 F ; Tableau 35 - Discordance entre le PU en chiffres et en lettres à l'item VII.2. Lire 1 500 F au lieu de 3 500 F ; - Discordance entre le PU en chiffres et en lettres à l'item VII.3. Lire 1 500 F au lieu de 3 000 F ; - Discordance entre le PU en chiffres et en lettres à l'item VII.3. Lire 1 500 F au lieu de 3 000 F ; - Tableau 35-VIII.1 - Discordance entre le PU en chiffres et lettres à l'item VIII.1. Lire 6 000 F au lieu de 16 000 F ; - Discordance entre le PU en chiffres et en lettres à l'item VIII.2 0 Lire 6 000 F au lieu de 16 000 F. <p>Ces corrections ont entraîné une diminution de l'offre de - 20 462 469 F CFA soit -13,92%.</p>
CARMEL GROUPE	-	144 866 676			<p>Offre non conforme.</p> <p>Le Bordereau des prix unitaire est incomplet (absence du tableaux 30) ;</p> <p>Le Devis quantitatif et estimatif est incomplet (absence du tableaux 30).</p>
ATTRIBUTAIRE	<p>GPS BURKINA (pli 13), 03 BP 7223 Ouagadougou 03 ; Tél : (+226) 78 14 14 41/70 82 37 00/67 14 14 41 ; RCCM : BF KPL 2017-B 042 ; IFU N° 00088787 Y ; Email : gpsburkina@yahoo.fr, pour un montant de cent dix-sept millions neuf cent treize mille six cent trente-cinq (117 913 635) Francs CFA HTVA, soit cent trente-neuf millions cent trente-huit mille quatre-vingt-neuf (139 138 089) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de cinq (05) mois.</p>				

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

DEMANDE DE PRIX N° 2024-057/MICA/SONABHY POUR L'AMENAGEMENT DE DIVERS BATIMENTS AU PROFIT DE LA SONABHY

Publication : revue des marchés publics N° 3954 - Mercredi 28 août 2024 ;

Date de dépouillement : jeudi 12 septembre 2024 ; Date de délibération : lundi 07 octobre 2024

LOT 1 : AMENAGEMENT DE LA CUISINE, DES FOSSES SEPTIQUES ET DE LA VILLA D'ASTREINTE A PENI

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	MONTANT RABAIS HT	ECARTS TTC	OBSERVATIONS
GROUP DJERMA BTP & IMMO	17 921 935	-	17 921 935	21 147 883	Néant	Néant	Conforme : 1 ^{er}
H2S SERVICES	-	21 233 454	17 994 453	21 233 454	Néant	Néant	Conforme : 2 ^{ème}
ENTREPRISE ZODO	17 962 585	21 195 850	17 855 585	21 069 590	Néant	-126 260 soit -0,60% Aucun prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires pour l'item II.5.1 « Ensemble tuyauterie et robinetterie pour alimentation et évacuation des eaux » et l'item II.5.2 « F+P siphon de sol inox »	Conforme : 3 ^{ème} N'ayant pas proposé de prix unitaires aux items pour l'item II.5.1 « Ensemble tuyauterie et robinetterie pour alimentation et évacuation des eaux » et l'item II.5.2 « F+P siphon de sol inox », la CAM a affecté les prix unitaires le plus élevé respectivement de 300 000 FCFA et 7 500 FCFA à titre de comparaison faisant passer son offre à 21 432 440 FCFA TTC
BMS	-	21 638 946	18 338 090	21 638 946	Néant	Néant	Conforme : 4 ^{ème} N'ayant pas proposé de prix unitaires aux items pour l'item II.5.1 « Ensemble tuyauterie et robinetterie pour alimentation et évacuation des eaux » et l'item II.5.2 « F+P siphon de sol inox », la CAM a affecté les prix unitaires le plus élevé respectivement de 300 000 FCFA et 7 500 FCFA à titre de comparaison faisant passer son offre à 22 001 796 FCFA TTC
B.S.E.C	20 788 465 Rabais de 5%	24 530 389	20 788 465 Rabais de 5%	24 530 389	1 039 423 FCFA	Néant	5 ^{ème}
MAPA SERVICES SARL	18 742 118	22 115 699	18 742 118	22 115 699	Néant	Néant	6 ^{ème}
A.C.B.FA.	17 767 265	-	15 637 865	18 452 681	Néant	-2 512 692 F CFA TTC soit -13,62 % Aucun prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires pour l'item III.1.2.8 « Maçonnerie en agglos pleins de 20x20x40 en deux couches »	Conforme : Offre anormalement Basse N'ayant pas proposé de prix unitaires à l'item III.1.2.8 « Maçonnerie en agglos pleins de 20x20x40 en deux couches », la CAM a affecté le prix unitaire le plus élevé qui est de 6 250 FCFA à titre de comparaison faisant passer son offre à 20 868 731 FCFA TTC
MANNAN'COMP AGNIES	17 235 315	20 337 672	17 235 315	20 337 672	Néant	Néant	Conforme : Offre anormalement Basse
ENTREPRISE ZILAS	20 523 018	-	-	-	Néant	Néant	Non Conforme : a fourni un BEP en Génie Civil pour le Chef de chantier au lieu d'un BAC+2 en génie civil et un BEP en Electricité pour l'Electricien au lieu d'un BAC+2 en électricité

Résultats provisoires

ATTRIBUTAIRE	GROUP DJER MA BTP & IMMO pour un montant de dix-sept millions neuf cent vingt et un mille neuf cent trente-cinq (17 921 935) FCFA HT soit vingt et un millions cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-trois (21 147 883) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						
LOT 2 : REALISATION D'UN HALL D'ATTENTE ET DE DEUX LATRINES DE 05 POSTES POUR LES CHAUFFEURS DE CAMION CITERNES AU DEPOT DE PENI							
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	MONTANT RABAIS HT	ECARTS TTC	OBSERVATIONS
BMS	-	48 257 068	39 243 320	46 307 118	Néant	-1 949 950 soit -4,21% Différence entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre pour l'Item I.5.3 « F+P faux plafond » 4 500 au lieu de 8 000 et l'Item II.6.2 « Fosse septique 100 usagers y compris puisard » 50 000 au lieu de 500 000	Conforme : 1 ^{er}
GROUP DJER MA BTP & IMMO	39 904 040	-	39 643 040	46 778 787	Néant	-307 980 soit -0,66% Erreur de sommation	Conforme : 2 ^{ème}
S.A.R.T-BTP	40 006 520	-	40 006 520	47 207 694	Néant	Néant	Conforme : 3 ^{ème}
B.S.E.C	39 498 465	46 608 189	49 321 680	58 199 582	Néant	+ 11 591 393 soit +24,87% Erreur de sommation (01 latrine facturée au lieu de 02 latrines) Différence entre le prix unitaire en lettre et le prix unitaire en chiffre pour les items suivants : Item I.1.1 « Installation du chantier, amenée et repli du matériel » 600 000 au lieu de 250 000 Item II.9.1.1 « Filerie et fourreaillage pour éclairage et prises de courant et alimentations forces » 200 000 au lieu de 250 000	Non conforme : La correction de son offre à entrainer une variation de plus de 15%
ENTREPRISE ZODO	39 739 590	46 892 716	49 787 680	58 749 462	Néant	+11 856 746 soit +25,28% Erreur de sommation (01 latrine facturée au lieu de 02 latrines)	Non conforme : la correction de son offre à entrainer une variation de plus de 15%
ENTREPRISE ZILAS	40 436 250	-	-	-	Néant	Néant	Non conforme Techniquement car a fourni un BEP en Génie Civil pour le Chef de chantier au lieu d'un BAC+2 en génie civil et un BEP en Electricité pour l'Electricien au lieu d'un BAC+2 en électricité
A.C.B.FA	39 338 300	-	49 108 700	57 948 266	Néant	+11 529 072 soit +24,84% Erreur de sommation (01 latrine facturée au lieu de 02 latrines) Le prix unitaire appliqué a l'Item II.6.2 « Fosse septique 100 usagers y compris puisard » 1 030 000 au lieu de 1 200 000	Non conforme : la correction de son offre à entrainer une variation de plus de 15%
MAPA SERVICES SARL	42 089 690	48 403 144	50 968 180	60 142 452	Néant	+11 739 308 soit +24,25% Erreur de sommation (01 latrine facturée au lieu de 02 latrines)	Non conforme : la correction de son offre à entrainer une variation de plus de 15%
MANNAN'COMP AGNIES	39 571 515	46 694 388	47 925 730	56 552 361	Néant	+9 857 973 soit +21,11% Erreur de sommation	Non conforme : la correction de son offre à entrainer une

Résultats provisoires

						(01 latrine facturée au lieu de 02 latrines) Erreur de calcul à l'item II.6.2 « Fosse septique 100 usagers y compris puisard » PT= 2 000 000 au lieu de 3 500 000	variation de plus de 15%
H2S SERVICES	-	46 720 139	48 531 076	57 266 670	Néant	+10 546 531 soit +22,57% Erreur de sommation (01 latrine facturée au lieu de 02 latrines tel que stipulé) Erreur de calcul à l'item I.9.4.3 « Evacuation des condensats par tuyauteries en PVC isolées » PT= 25 000 au lieu de 15 000	Non conforme : la correction de son offre à entrainer une variation de plus de 15%
ATTRIBUTAIRE	BELEMNOMA MULTI SERVICE (BMS) pour un montant de trente-neuf millions deux cent quarante-trois mille trois cent vingt (39 243 320) FCFA HT soit quarante-six millions trois cent sept mille cent dix-huit (46 307 118) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours .						

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TIC

Avis à manifestation d'intérêt N°2024-00004/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 06/09/2024 pour la constitution d'une base de données additives fournisseurs/prestataires de l'ANPTIC
Publication de l'avis : Quotidiens N°3986 du 11/10/2024
Date d'ouverture des plis : 16/10/2024 ; Nombre de plis reçus : 17

DENOMINATION	Référence d'immatriculation au RCCM	Numéro IFU	Agrément technique	Numéro de téléphone
Maintenance et l'extension du contrôle d'accès et des caméras de surveillance.				
1	DEM'S SERVICES SARL	BF OUA 01 2018 B13 02320	N° IFU 00102712X	Agrément technique D1 catégorie B 70 12 00 16/78 73 62 09
2	EQUIP CONFORT SARL	BF OUAGA 2014 B4871	N° IFU 00059124L	Agrément technique D5 unique 25 37 37 62/ 70 24 10 18
3	PROACT	BF OUAGA 01 2019 B13 03425	N° IFU 00119673U	Agrément technique D5 unique 58 02 20 20/ 01 00 19 19
4	2AS CONCEPT SARL	BF OUA 2021 B 0654	N° IFU 00151129F	Agrément technique non fourni 72 298 259 59/ 58 82 77 84
5	SUCCESSION GATES MULTI SERVICES	BF OUA 01 2019 A 10-0091	N° IFU 00114287A	Agrément technique non fourni 78 60 04 03
6	NTIE	BF OUA 20219 B 1292	N° IFU 00116248F	Agrément technique D5 unique 73 50 70 47/ 76 97 45 49
7	KM DISTRIBUTION ET NEGOCE	BF OUA 2022 B3843	N° IFU 00177362V	Agrément technique non fourni 66 71 53 12/61 57 54 58
8	JEMANY HIGH-TECH	BF OUA 01 2023 B12 03326	N° IFU 00198668X	Agrément technique non fourni 76 06 61 20/ 62 76 46 75
9	EGSF	BF OUA 2022 A 3058	N° IFU 00176264W	Agrément technique non fourni 79 20 72 22/ 76 57 71 66
10	ETABLISSEMENT MAIGA ET FRERES	BF-OUA-2017 4063	N° IFU 00090994P	Agrément technique non fourni 78 88 94 52/ 70 98 15 95
11	DAKOUPA SERVICES	BF BBD D 2018 A 0386	N° IFU 00102816P	Agrément technique non fourni 70 27 98 38/ 65 40 00 01
12	CVP TECHNOLOGY ET ENERGY	BF OUA 01 2009 B12 01300	N° IFU 00020708N	Agrément technique D5 unique 63 99 95 22/ 75 34 67 67
13	IKA SOLUTION LTD	BF OUA 01 2020 B13 10626	N° IFU 00147112U	Agrément technique D5 unique 25 65 59 54
14	GENERAL MICRO SYSTEM	BF OUA 01 2006 A 10 03328	N° IFU 00009024N	Agrément technique D5 unique 50 47 42 17/ 70 60 90 88
15	ENERLEC	BF OUA 2006 B 535	N° IFU 00002110X	Agrément technique D5 unique 70 21 05 10/ 76 64 23 23
16	CIS'N	BF OUA 01 2023 B12 12913	N° IFU 00213185C	Agrément technique non fourni 75 04 03 79/ 72 27 99 60
17	IT PROJET	BF OUA 2014 B 0227	N° IFU 00052850F	Agrément technique D5 unique 25 41 71 60
Prestataires retenus:				
- DEM'S SERVICES SARL -EQUIP CONFORT SARL -PROACT -NTIE -CVP TECHNOLOGY ET ENERGY			IKA SOLUTION LTD -GENERAL MICRO SYSTEM -ENERLEC -IT PROJET	

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Appel d'offres ouvert n° 13/2023 lancé pour la fourniture de gadgets publicitaires 2023 à la SONABEL.

Publication de l'avis : Quotidien n° 3645 du jeudi 22 juin 2023 des Marchés Publics

Financement : Fonds Propres SONABEL

Lot 1 :

1.1- : fourniture de 1 785 sacs dame en bâche

1.2- : fourniture de 3 000 porte-clés à trois (03) fonctions

1.3- : fourniture de 2 000 sacs biodégradables petits formats et de 3 000 sacs bio- dégradables grands formats

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		initial	Corrigé en TTC		
01	DIPEOTESON SARL	28 532 282 TTC	28 532 282	5 ^{ème}	Conforme
02	BUREAU MATIQUE P. 2000	22 657 298 TTC	22 657 298	-	Non Conforme Offre anormalement basse
03	ELT. PUB SARL	23 655 000 HTVA	27 912 900	4 ^{ème}	Conforme
04	DEC COM BURKINA	23 310 000 HTVA	27 505 800	2 ^{ème}	Conforme
05	GOD'S WILL SERVICES	24 683 825 HTVA	29 126 914	6 ^{ème}	Conforme
06	SOCOBAF	25 986 108 TTC	25 986 108	-	Non Conforme Offre anormalement basse
07	SIDABO VISION pro	23 197 500 HTVA	27 373 050	1 ^{er}	Conforme
08	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	27 793 720 TTC	27 793 720	3 ^{ème}	Conforme

Attributaire provisoire : SIDABO VISION pro pour un montant HTVA de vingt-trois millions cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (23 197 500) F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours

Lot 2 :

2.1- : fourniture de 1 000 sacs porte documents

2.2- : fourniture de 500 thermos à café

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		initial	Corrigé en TTC		
01	DIPEOTESON SARL	16 956 600 TTC	16 956 600	6 ^{ème}	Conforme
02	BUREAU MATIQUE P. 2000	16 101 100 TTC	16 101 100	-	Non Conforme Offre anormalement basse
03	MEDIA'STAT	13 570 000 TTC	13 570 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse
04	O'TENTIK AGENCE	20 100 000 HTVA	23 718 000	-	Non conforme L'offre de l'entreprise O'TENTIK AGENCE est hors enveloppe budgétaire (Budget prévisionnel= 20 650 000 TTC). Par conséquent, l'offre est écartée de la suite de l'analyse conformément à l'article 3 de l'arrêté N°2022-161/MEFP/CAB du 13/05/2022 portant modification de l'arrêté N°2018-56/MINEFID/CAB du 09/02/2018.
05	KATALIA	14 025 000 HTVA	16 549 500	5 ^{ème}	Conforme
06	ELT. PUB SARL	14 000 000 HTVA	16 520 000	3 ^{ème}	Conforme
07	DEC COM BURKINA	13 750 000 HTVA	16 225 000	2 ^{ème}	Conforme
08	GOD'S WILL SERVICES	14 777 500 HTVA	17 437 450	8 ^{ème}	Conforme
09	SOCOBAF	15 487 500 TTC	15 487 500	-	Non Conforme Offre anormalement basse
10	ADAM'S SARL	16 157 150 TTC	16 157 150	1 ^{er}	Conforme
11	NODO MULTI SERVICE SARL	13 625 000 HTVA	16 077 500	-	Non Conforme Offre anormalement basse
12	E.G.C SARL	17 500 000 HTVA	20 650 000	9 ^{ème}	Conforme
13	SIDABO VISION pro	14 000 000 HTVA	16 520 000	3 ^{ème}	Conforme
14	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	16 107 000 TTC	16 107 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse
15	DEFI GRAPHIC	17 110 000 TTC	17 110 000	7 ^{ème}	Conforme

Attributaire provisoire : ADAM'S SARL pour un montant TTC de seize millions cent cinquante-sept mille cent cinquante (16 157 150) F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours

Lot 3 :

3.1- : fourniture de 5 000 tee-shirts

3.2- : fourniture de 5 000 polos manches courtes

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		Initial	Corrigé en TTC		
01	ASSA SERVICES	45 430 000 TTC	45 430 000	-	Non conforme Les tee-shirts proposés sont à 75% polyester et 25% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigés par le DAO.
02	DIPEOTESON SARL	47 200 000 TTC	47 200 000	-	Non conforme

1 / 4

Résultats provisoires

					Les tee-shirts proposés sont à 85% polyester et 15% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigés par le DAO.
03	MEDIA'STAT	35 400 000 TTC	35 400 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse Les tee-shirts proposés sont à 84,4% polyester et 15,6% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigés par le DAO.
04	BENICIA BUSINESS	45 000 000 HTVA	53 100 000	6 ^{ème}	Conforme
05	SOCIETE SANLE ET FILS	38 000 000 HTVA	44 840 000	-	Non conforme - L'entreprise a fourni un seul échantillon de polo au lieu de deux échantillons de polo exigés dans le DAO (un pour l'analyse dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées et l'autre pour comparer à la livraison s'il est attributaire) ; - L'entreprise n'a pas fourni d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées en tee-shirts comme exigés dans le DAO. Ces situations ne permettent pas d'apprécier l'entièreté de l'offre présentée.
06	O'TENTIK AGENCE	55 250 000 HTVA	65 195 000	-	Non conforme L'offre de l'entreprise O'TENTIK AGENCE est hors enveloppe budgétaire (Budget prévisionnel= 56 000 000 TTC). Par conséquent, l'offre est écartée de la suite de l'analyse conformément à l'article 3 de l'arrêté N°2022-161/MEFP/CAB du 13/05/2022 portant modification de l'arrêté N°2018-56/MINEFID/CAB du 09/02/2018.
07	ESCAPADE BURKINA	45 577 500 TTC	45 577 500	1 ^{er}	Conforme
08	MILLENIUM HIGH COM	44 840 000 TTC	44 300 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse Les tee-shirts proposés sont à 84% polyester et 16% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton exigé par le DAO.
09	KATALIA	43 300 000 HTVA	51 094 000	-	Non conforme L'entreprise a fourni un (01) seul échantillon de chaque type (tee-shirt et polo) au lieu de deux (02 échantillons) comme exigés dans le DAO (un pour l'analyse dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées, et l'autre pour comparer à la livraison s'il est attributaire). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'entièreté de l'offre présentée.
10	ELT. PUB SARL	40 000 000 HTVA	47 200 000	-	Non conforme L'entreprises n'a pas fourni d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier les offres présentées.
11	DEC COM BURKINA	37 500 000 HTVA	44 250 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse L'entreprise n'a pas fourni d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier les offres présentées.
12	GOD'S WILL SERVICES	42 250 000 HTVA	49 855 000	5 ^{ème}	Conforme
13	SOCOBAF	42 037 500 TTC	42 037 500	-	Non Conforme Offre anormalement basse
14	ADAM'S SARL	46 610 000 TTC	46 610 000	2 ^{ème}	Conforme
15	GLOBAL BUSINESS HOUSE	26 750 000 HTVA	31 565 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse Les tee-shirts proposés sont à 84,2% polyester et 15,8% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton exigé par le DAO

Résultats provisoires

16	Grpt ACCORD EQUIPEMENTS /SGSN	38 550 000 HTVA	45 489 000	-	Non conforme Les tee-shirts proposés sont à 84,7% polyester et 15,3% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton exigé par le DAO.
17	FLY EVENT	41 350 000 HTVA	48 793 000	4 ^{ème}	Conforme
18	SIDABO VISION pro	37 825 000 HTVA	44 633 500	-	Non Conforme Offre anormalement basse L'entreprise n'a pas fourni d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier les offres présentées.
19	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	44 840 000 TTC	44 840 000	-	Non conforme Les tee-shirts proposés sont à 75,2% polyester et 24,8% coton et les polos sont à 100% polyester au lieu de 100% coton exigé par le DAO.
20	DEFI GRAPHIC	48 439 000 TTC	48 439 000	3 ^{ème}	Conforme
21	PROMO PUB (1)	154 580 000 TTC	154 580 000	-	Non conforme L'entreprise fait une soumission unique dans la lettre d'engagement d'un montant de 154 580 000F CFA pour l'ensemble des lots 3 et 5 alors que les DPAO ont prévu que l'appel d'offres soit lancé par lot et que les prix indiqués devront correspondre à la totalité des articles de chaque lot, et à la totalité de la quantité indiquée pour chaque article.

Attributaire provisoire : ESCAPEDE BURKINA pour un montant TTC de quarante-cinq millions cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cents (45 577 500) F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours

Lot 4 : fourniture de 5 000 polos manches longues					
N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		Lu	Corrigé en TTC		
01	BENICIA BUSINESS	37 000 000 HTVA	43 660 000	6 ^{ème}	Conforme
02	SOCIEYE SAFI YA INDUSTRIE	30 000 000 HTVA	35 400 000	-	Non conforme L'entreprise ne fournit pas d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'offre.
03	O'TENTIK AGENCE	43 250 000 HTVA	51 035 000	-	Non Conforme L'offre de l'entreprise O'TENTIK AGENCE est hors enveloppe budgétaire (Budget prévisionnel= 44 250 000 TTC). Par conséquent, l'offre est écartée de la suite de l'analyse conformément à l'article 3 de l'arrêté N°2022-161/MEFP/CAB du 13/05/2022 portant modification de l'arrêté N°2018-56/MINEFID/CAB du 09/02/2018.
04	ESCAPEDE BURKINA	36 078 500 TTC	36 078 500	1 ^{er}	Conforme
05	MILLENIUM HIGH COM	39 972 500 TTC	39 972 500	5 ^{ème}	Conforme
06	ELT. PUB SARL	32 750 000 TTC	32 750 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse L'entreprise ne fournit pas d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'offre.
07	DEC COM BURKINA	29 800 000 HTVA	35 164 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse L'entreprise ne fournit pas d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmer les matières utilisées comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'offre.
08	GOD'S WILL SERVICES	32 575 000 HTVA	38 438 500	4 ^{ème}	Conforme
09	SOCOBAF	33 187 500 TTC	33 187 500	-	Non Conforme Offre anormalement basse

Résultats provisoires

10	ADAM'S SARL	34 721 500 TTC	34 721 500	-	Non Conforme Offre anormalement basse
11	GLOBAL BUSINESS HOUSE	19 750 000 HTVA	23 305 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse Le polo proposé est à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigé par le DAO.
12	Grpt ACCORD EQUIPEMENTS/SGSN	30 315 000 HTVA	35 771 700	-	Non conforme Le polo proposé est à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigé par le DAO.
13	E.G.C SARL	37 500 000 HTVA	44 250 000	-	Non conforme Le soumissionnaire a fourni un (01) échantillon de polo manche courte et un (01) autre échantillon de polo manche longue au lieu de deux (02) polos manches longues comme exigés dans le DAO, (un pour l'analyse dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmier les matières utilisées, et l'autre pour comparer à la livraison s'il est attributaire).
14	E.G.T. C	38 350 000 TTC	38 350 000	2 ^{ème} exo	Conforme
15	SIDABO VISION pro	30 000 000 HTVA	35 400 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse L'entreprise ne fournit pas d'échantillons pour être analysés dans un laboratoire en vue de confirmer ou d'infirmier les matières utilisées comme exigés dans le DAO (modèle à proposer à l'appui de l'offre). Cette situation ne permet pas d'apprécier l'offre.
16	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	34 928 000 TTC	34 928 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse Le polo proposé est à 100% polyester au lieu de 100% coton comme exigé par le DAO.
17	DEFI GRAPHIC	38 350 000 TTC	38 350 000	2 ^{ème} exo	Conforme

Attributaire provisoire : ESCAPADE BURKINA pour un montant TTC de trente-six millions soixante-dix-huit mille cinq cents (36 078 500) F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours

Lot 5 : fourniture de 3 500 survêtements

N° d'ordre	Soumissionnaires	Montant en F CFA		Classement	Observations
		Lu	Corrigé en TTC		
1	Groupement ROYAUME SPORT/PHOENIX COMPANY	95 993 590 TTC	95 993 590	7 ^{ème}	Conforme
2	PLANETE SPORT	98 097 500 TTC	98 097 500	8 ^{ème}	Conforme
3	ESCAPADE BURKINA	84 148 750 TTC	84 148 750	5 ^{ème}	Conforme
4	MILLENIUM HIGH COM	82 600 000 TTC	82 600 000	2 ^{ème}	Conforme
5	SOCOBAF	77 437 500 TTC	77 437 500		Non Conforme Offre anormalement basse
6	ADAM'S SARL	82 310 900 TTC	82 310 900	1 ^{er}	Conforme
7	Grpt ACCORD EQUIPEMENTS/SGSN	70 896 000 HTVA	83 657 280	4 ^{ème}	Conforme
8	E.G.T. C	99 037 400 TTC	99 037 400	9 ^{ème}	Conforme
9	SIDABO VISION pro	70 140 000 HTVA	82 765 200	3 ^{ème}	Conforme
10	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	81 774 000 TTC	81 774 000	-	Non Conforme Offre anormalement basse
11	DEFI GRAPHIC	84 499 800 TTC	84 499 800	6 ^{ème}	Conforme
12	PROMO PUB	154 580 000 TTC	154 580 000	-	Non Conforme L'entreprise fait une soumission unique dans la lettre d'engagement d'un montant de 154 580 000F CFA pour l'ensemble des lots 3 et 5 alors que les DPAO ont prévu que l'appel d'offres soit lancé par lot et que les prix indiqués devront correspondre à la totalité des articles de chaque lot, et à la totalité de la quantité indiquée pour chaque article.

Attributaire provisoire : ADAM'S SARL pour un montant TTC de quatre-vingt-deux millions trois cent dix mille neuf cents (82 310 900) F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours

Résultats provisoires

ECOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

Synthèse des résultats de la Demande de prix N°2024_005/MESRI/SG/EPO/DG/PRM du 30/09/2024 pour acquisition de matériel de bureau au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou. **Publication de l'avis** : Quotidien n°3983 du 08/10/2024 ;
Référence de convocation de la CAM pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : N°2024_005/MESRI/SG/EPO/DG/PRM du 10/10/2024 ;
Date d'ouverture, analyse et délibération des offres : 15/10/2024 au 17/10/2024 ; **Nombre de plis reçus** : 04

Soumissionnaires	Montants HTVA en F CFA		Montants TTC en F CFA		Observations	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
Lot 1 : Acquisition de divers matériels de bureau au profit de l'EPO M= 25 915 435,6 ; 0,85M = 22 028 120,3 ; 1,15M = 29 802 750,9						
ENTREPRISE CONGO ASSAMI & FRERE	18 540 000	18 540 000	-	-	Offre anormalement basse	-
COGEA INTERNATIONAL SA	-	-	26 699 978	26 699 978	Conforme	1er
Lot 2 : Acquisition de photocopieurs au profit de l'EPO M= 16 410 399; 0,85M = 13 948 839; 1,15M = 18 871 959						
ENTREPRISE CONGO ASSAMI & FRERE	12 500 000	12 500 000	-	-	Conforme	1 ^{er}
PROTECH Sarl	-	-	15 930 000	-	Non Conforme - item II.11: la resolution d'impression propose est de 1800x600 dpi au lieu de 1200*1200 dpi demandé; - item II.17: 2 bacs de 500 feuilles chacun et bac supplémentaire de 2500 feuilles proposé au lieu de 2 bacs de 1000 feuilles chacun au moins et bac supplémentaire de 3000 feuilles au moins demandé.	-
LKMS Sarl	14 000 000	14 000 000	-	-	Conforme	2 ^{ème}

La commission propose l'attribution du marché à :

- **LOT1 : COGEA INTERNATIONAL SA** pour un montant de **vingt-six millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-dix-huit (26 699 978) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **45 jours** ;

- **LOT 2 : ENTREPRISE CONGO ASSAMI & FRERE** pour un montant de **douze millions cinq cent mille (12 500 000) FCFA HTVA** pour un délai d'exécution de **50 jours**.

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC /AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE N°2024-07/GIP-AEM/CB/CA/DGAEM/PRM du 03/10/2024 pour LA REALISATION DES ETUDES AU PROFIT DE L'AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN (2 LOTS)

Budget AEM/Gestion 2024/CFE - Convocation de la CCAM n° N°204-78/GIP-AEM/CB/CA/DG du 10/10/2024

Nombre de plis reçus : Six (06) - DATE DE DELIBERATION : le 11 Octobre 2024

Lot 1 : Elaboration du Diagnostic Conjoint et du plan d'actions communautaire de l'espace de Gestion du CLE Bougouriba 5

Budget prévisionnel :12 500 000 F.CFA TTC

N°	Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Note pondérée	Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
1	BERAC Expertise et service		10 920 900			92,78	1 ^{er}	Conforme
2	2AEI	8 415 000				90	2 ^{ème}	Conforme
3	Groupement CCMG-SARL/BERFAC							Non Conforme Absence de la phase de d'élaboration du plan d'action communautaire dans la méthodologie et dans le plan de travail -Absence d'expérience similaire de l'expert GIRE -Les diplômes fourni non conforme pour les animateurs respectivement (en sciences économique et développement et gestion des collectivités locale et territoriales en lieu et place de d'un diplôme BAC + 2 en hydraulique, agronomie ou environnement

Retenu pour la négociation BERAC Expertise et service

Lot 2: Réalisation d'une étude diagnostique du forage artésien de Fon et de ses aménagements connexes dans la région des Haut-Bassin

Budget prévisionnel :12 000 000 F.CFA TTC

N	Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Note pondérée	Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
1	AgCoP	9 000 000				92,72	2 ^{ème}	Conforme
2	BERGEB Afrique SARL	8 250 000				93,6	1 ^{er}	Conforme
3	SANCTEA		12 000 000			87,42	3 ^{ème}	Conforme

Retenu pour la négociation BERGEB Afrique SARL

Résultats provisoires

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

FICHE SYNTHETIQUE DE LA DE LA CONSTITUTION DU REPERTOIRES DE FOURNISSEURSET PRESTATAIRES POUR COMPLEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2024 DE LA COMMUNE DE DEDOUGOU
 REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : le Quotidien N°3982-Lundi 07 octobre 2024
 Date limite de dépôt des Offres : Mardi le 11 octobre 2024 à 09H 00 T.U

N°	FOURNISSEURS/ PRESTATAIRES	N°IFU	N°RCCM	AGREMENT	TELEPHONE	Observations
AUTRES FOURNITURES ACQUISITION ET PRESTATION DE SERVICE						
ACQUISITION D'EFFET D'HABILLEMENT						
ACQUISITION DE VALEURS INACTIVES ET DE QUITTANCE						
ACQUISITION DE MOTOCYCLETTE						
01	PROGRES EQUIPEMENTS Sarl	00083244 Y	BF-OUA-2016-B-7881	NEANT	78252211	RETENU
02	C.F.P.S Sarl	00140123 Y	BF-OUA-2020-B-6228	NEANT	70252211	RETENU
03	LC WINNER BUSINESS SERVICES Sarl	00189617 J	BF-OUA-2022-B13-12320	NEANT	72614988	RETENU
04	BADIBANGA SERVICES	00208249 Y	BF BBD 01-2023-A10-01352	NEANT	76785832	RETENU
05	SAFI-YA INDUSTRIE	00201422 S	BFR-01-2023-A10-00268	NEANT	72590554	RETENU
06	WARAWARA Sarl	00078960 E	BF BFR-2016-M-119	NEANT	71321526	RETENU
07	OUATT KO	00101060 C	BF-BFR-01-2023-A10-00495	NEANT	71321551	RETENU
08	Entreprise OUATTARA BADAYE	00067265 M	BF-BFR-2015-A098	NEANT	78120793	RETENU
09	SOCIETE SANLE ET FILS Sarl	00152513 A	BF-BBD-2021-B211	NEANT	65311335	RETENU
10	RIISMATH DISTRIBUTION INTERNATIONALE	00245590 F	BF-OUA-01-2024-B13-12007	NEANT		RETENU
2- ACQUISITION DE VALEURS INACTIVES ET DE QUITTANCE						
N°	FOURNISSEURS/ PRESTATAIRES	N°IFU	N°RCCM	AGREMENT	TELEPHONE	Observations
01	AGRO-MEDIC Sarl	00134759 H	BF-OUA-2020-B-2723	NEANT	70749044	RETENU
02	IMMEDIAT PROMO SERVICE	00004304 T	BF-OUA-2021-A218	NEANT	70264348	RETENU
03	EZOA SERVICE	00134002 U	BF-OUA-2020-A2225	NEANT	78249898	RETENU
04	KONY SREVICE	00138789 Y	BF-OUAGA-2020-A5210	NEANT	69168496	RETENU
05	ZACHIS DISTRIBUTION	00142689 B	BF-KDG-2020-A248	NEANT	70193615	RETENU
06	ETS-AK-SERVICE	00094153 L	BF-KDG-2020-M014	NEANT	78037174	RETENU
07	CROCRO SERVICE	00144231 C	BF-KDG-2020-A293	NEANT	60648469	RETENU
08	BRICK'S SARL	00212536 R	BF-OUA-01-2023-B13	NEANT	70116374	RETENU
09	ABI	00023565 M	BF-OUA-209-A4242	NEANT	70241484	RETENU

REGION DU CENTRE - EST

DEMANDE DE PRIX 2024-003/RCES/PKRT/CDLG/M/PRM DU 17 POUR LA REALISATION DE DEUX INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DIALGAYE.
 PUBLICATION DE L'AVIS Revue des Marchés Publics « quotidien » n° 3974 du mercredi 25 septembre 2024.
 CONVOCATION DE LA CCAM Lettre N° 2024-03/RCES/PKRT/CDLG /M/PRM du 27 septembre 2024
 DATE DE DEPOUILLEMENT : 04 octobre 2024 - NOMBRE DE PLIS RECUS : 03 plis

LOT 1

SOUSMISSIONNAIRES	Montant lu HT	Montant lu TTC	Montant corrigé HT	Montant corrigé TTC	OBSERVATIONS
NOUMANE SERVICES BTP		8 835 157	-	8 835 158	Conforme : Variation du montant suite à une correction d'une erreur de sommation du montant HTVA et de la TVA
ATTRIBUTAIRE	LOT 1 : NOUMANE SERVICES BTP POUR UN MONTANT TTC DE HUIT MILLIONS HUIT CENT TRENTA CINQ MILLE CENT CINQUANTE HUIT (8 835 158) FRANCS AVEC UN DELAI D'EXECUTION DE SOIXANTE (60) JOURS				

LOT 2

SOUSMISSIONNAIRES	Montant lu HT	Montant lu TTC	Montant corrigé HT	Montant corrigé TTC	OBSERVATIONS
SOCIETE YAMMA ET FRERES	5 365 133	6 330 856	6 016 253	7 099 179	Conforme Variation du prix due à une Erreur d'écriture au niveau des 'items 8.1 et 8.2 Six mille en lettres et 2000 en chiffres. Variation de 12,13%
NOUMANE SERVICE BTP	7 964 858	-	-	-	Conforme 2ème
Entreprise Faso Construction et Services EFCS	6 751 880	-	-	-	Conforme 3ème
ATTRIBUTAIRE	LOT 2 : SOCIETE YAMMA ET FRERES POUR UN MONTANT TTC DE SEPT MILLIONS QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE CENT SOIXANTE DIX NEUF FRANC CFA (7 099 179) AVEC UN DELAI D'EXECUTION DE SOIXANTE (60) JOURS ;				

Demande de prix N°2024-007/RCES/CADM /M/SMP pour des travaux de réalisation des infrastructures sanitaire au profit de la commune de Andemtenga - Avis publié dans la revue des marchés publics : quotidien N°3977 du lundi 30 septembre 2024
 Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N°2024/004/RCES/PKRT/C.ADM/M/SMP du 01 /10/ 2024 ; Nombre de plis : Deux (02), Date d'ouverture des plis : 04/10/ 2024 - Délibéré le 11 /10//2024
 Financement : Budget Communal/ ADCT+FMDL /exercice 2024.

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot 1 : Construction de deux (02) blocs de latrine à trois (03) postes au CEG de Songrétenga et de Silenga au profit de la commune de Andemtenga					
KEF	5 729 430		5 729 430		Conforme 1 ^{er}
Lot 2 : Construction de deux (02) blocs de latrine à quatre (04) postes au CEG de Tambella et à l'école primaire de Sabrouko profit de la commune de Andemtenga					
KEF	7 008 010		7 008 010		Conforme
GPS	5 778 390		5 778 390		Non conforme ;Offre Anormalement bas inférieur à la borne 0.85M= 5 823 559
ATTRIBUTAIRES	Lot 1 : K E F pour un montant de Cinq millions sept cent vingt-neuf mille quatre cent trente (5 729 430) FCFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Lot 2 : K E F pour un montant de Sept millions huit mille dix (7 008 010) FCFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE

Objet : APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2024-02/RCEN/PKAD/CR-KSG /M/PRM portant travaux de reprofilage de routes et de réalisation d'ouvrage de franchissement dans la commune de Komsilga, reparté en deux (02) lots
Date d'ouverture des plis reçus : 04 octobre 2024 ; Date de délibération : 18 octobre 2024 ;
Nombre de plis reçus : lot 1 : 07 plis ; lot 2 : 03 plis ;
Publication de l'avis : revue des marchés publics N°3971 du 20 septembre 2024
Référence de la convocation de la CCAM : N°2024 -043 /RCEN/PKAD/CR-KSG/M/PRM du 26 septembre 2024
Financement : Budget Communal (ressources propres), gestion 2024

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC		Rang	Observations
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé		
lot 1 : travaux de reprofilages de routes dans la commune de Komsilga ;						
SATURNE Sarl	82 550 000	-	97 409 000	-	NC	Non conforme : -CV du conducteur des travaux et du chef de chantier non conforme : Sur les CV, le conducteur des travaux et le chef de chantier ont 1,5 ans avec l'entreprise portant des travaux ont été exécutés en 2017 avec la même entreprise -diplôme du chef d'équipe terrassement non probant
GRUPE YOUNGO BURKINA	82 136 000	82 136 000	96 920 480	96 920 480	1 ^{er}	Conforme
C.D.A Service trading SARL	85 650 000	85 650 000	101 417 000	101 417 000	NC	Non conforme : pièces administratives non fournies
GRUPEMENT EBC - BTP/EGC BGC	82 375 000	82 375 000	97 202 500	97 202 500	3 ^{ème}	conforme
E.GE.TRAM I.BTP -ZN Sarl	82 350 000	82 350 000	97 173 000	97 173 000	2 ^{ème}	conforme
BTS Sarl	83 765 000	-	98 842 700	-	NC	Non Conforme : -planning d'exécution non exhaustive pour absence de certains corps d'état des travaux -incohérence entre le planning d'exécution et la méthodologie de réalisation
GRUPE SOCA	82 861 000	82 861 000	97 775 980	97 775 980	NC	Non conforme : pièces administratives non fournies
ATTRIBUTAIRE : GRUPE YOUNGO BURKINA Sarl pour un montant de quatre-vingt-deux millions cent trente-six mille (82 136 000) F CFA HTVA soit quatre-vingt-seize millions neuf cent vingt mille quatre cent quatre-vingt-neuf (96 920 480) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante (40) jours.						
lot2 : réalisation d'un ouvrage de franchissement à Saonré dans la commune de Komsilga.						
SOCIETE SEYDOU BUILDING	45 790 000	45 790 000	54 032 200	54 032 200	NC	Non conforme : pièces administratives non fournies
BTS Sarl	45 445 000	-	53 625 100	-	1 ^{er}	Non Conforme : -planning d'exécution non exhaustive pour absence de certains corps d'état des travaux -incohérence entre le planning d'exécution et la méthodologie de réalisation
GRUPEMENT EBC - BTP/EGC BGC	44 862 000	44 862 000	52 937 160	52 937 160	NC	Conforme
ATTRIBUTAIRE : GRUPEMENT d'entreprise Entreprise BIRIGUI Construction Bâtiment et Travaux Publics /Entreprise Générale Commerce- Bâtiment et Génie civil (GRUPEMENT d'entreprise EBC -BTP/EGC BGC) pour un montant de quarante-quatre millions huit cent soixante-deux mille (44 862 000) F CFA HTVA soit cinquante-deux millions neuf cent trente-sept mille cent soixante (52 937 160) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante (40) jours						

Objet : demande de prix N°2024-08/RCEN/PKAD/CR-KSG /M/PRM portant acquisition de mobiliers scolaires au profit de la commune de Komsilga, reparté en deux (02) lots ; Date d'ouverture des plis reçus : 03 octobre 2024 ;
Date de délibération : 03 octobre 2024 ; Nombre de plis reçus : lot 1 : 05 plis ; lot 2 : 05 plis ;
Publication de l'avis : revue des marchés publics n° 3975 du 26 septembre 2024 ;
Référence de la convocation de la CCAM : N°2024 -044 /RCEN/PKAD/CR-KSG/M/PRM du 25 septembre 2024 ;
Financement : Budget Communal (ressources propres +ressources transférées MEBAPL) , gestion 2024.

Soumissionnaires	Montant HTVA		Montant TTC		Ajustement sur délai de livraison			Rang	Observations
	Montant lu	Montant corrigé	Montant lu	Montant corrigé	Délai proposé	Pénalités de retard	Montant HTVA après ajustement		
lot 1 : Acquisition de mobiliers scolaires et mobiliers de bureau au profit du CEG de Saonré ;									

Résultats provisoires

MOHAMMAD NOUR SERVICE sarl	3 421 800	3 421 800	-		45 jours	171 090	3 592 890	2 ^{ème}	Conforme
PENGR WEND BUSINESS CENTER Sarl	3 460 350	3 460 350	4 083 213	4 083 213	45 jours	173 018	3 633 368	3 ^{ème}	Conforme
Ets SIMPORE JEAN BAPTISTE(E.S.JB.F)	3 480 000	3 480 000	-	-	30 jours	-	3 480 000	1 ^{er}	Conforme
SODIKAD	2 820 000	2 820 000	-	-	45 jours	-	-	NC	Non conforme : -Offre anormalement basse ; -pièces administratives non fourni.
CAPELEC Sarl	4 024 500	4 234 500	4 748 910	4 996 710	45 jours	-	-	NC	Non conforme : sans correction, le montant qui figure sur la lettre de soumission (4 024 500 HTVA et 4 748 910 TTC) est différent du montant qui figure sur le bordereau des prix(4 234 500 HTVA et 4 996 710 TTC)par conséquent l'offre est écartée en application des disposition de la circulaire N°2020-030/ARCOP/CR du 03/09/2020

ATTRIBUTAIRE: Ets SIMPORE JEAN BAPTISTE (E.S.JB. F) pour un montant de quatre millions deux mille (4 002 000) F CFA HTVA après augmentation de quantité de 15% (item 1:+1 ;item3 :+10) .délai de livraison : trente (30) jours

Lot2 : Acquisition de mobiliers scolaires au profit des CEG et lycées de la commune

MOHAMMAD NOUR SERVICE sarl	10 131 000	10 131 000	-		30 jours	285 714	10 416 714	1 ^{er}	Conforme
PENGR WEND BUSINESS CENTER Sarl	10 665 000	10 665 000	12 584 700	12 584 700	30 jours	285 714	10 950 714	3 ^{ème}	Conforme
Ets SIMPORE JEAN BAPTISTE(E.S.JB.F)	10 688 440	10 688 440	-	-	20 jours	0	10 688 440	2 ^{ème}	Conforme
SODIKAD	11 000 000	11 000 000	-	-	30 jours	285 714	11 285 714	4 ^{ème}	conforme
CAPELEC Sarl	11 948 000		14 098 640	-	30 jours	-	-	NC	Non conforme Item1 : dimension du retour non précisées dans les prescriptions techniques

ATTRIBUTAIRE : MOHAMMAD NOUR SERVICE sarl pour un montant de onze millions six cent quarante-neuf mille(11 649 000)F CFA HTVA après augmentation de quantité de 14,98%(item2 :+4 ;item3 :+5 ;item7 :+23).délai de livraison : trente (30) jours

DEMANDE DE PRIX N°2024-000053/MATM/RCEN/GVTO/SG DU 25/09/2024

Objet : ACQUISITION DE MATIERES D'ŒUVRES COMPLEMENTAIRES AU PROFIT DE LA DREPS DU CENTRE

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; crédits délégués régionaux

Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°3981 du vendredi 04 octobre 2024

Date d'ouverture et de délibération : 14/10/ 2024

Convocation CRAM-C : N°2024-000054/MATM/RCEN/GVTO/SG du 08 octobre 2024

Nombre de plis reçus : 02

Lot unique : ACQUISITIONS DE MATIERES D'ŒUVRES COMPLEMENTAIRES AU PROFIT DE LA DREPS DU CENTRE

Enveloppe (E) = 28 860 000 FCFA TTC

Moyenne des offres techniquement conformes(P)= 25 312 770 FCFA TTC

Montant de référence(M)=27 441 108 FCFA TTC

Borne inférieure=23 324 942 FCFA TTC

Borne supérieure= 31 557 274 FCFA TTC

N°	SOUSMISSIONNAIRE	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	RANG
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ECF-GBI SARL	22 990 500 HTVA		22 990 500 HTVA	27 128 790 TTC	Substantiellement conforme	2 ^{ème}
5	AREBATE SARL		23 496 750 TTC		23 496 750 TTC	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE		AREBATE SARL pour un montant TTC de vingt-trois millions quatre cent quatre-vingt-seize mille sept cent cinquante (23 496 750) francs CFA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours.					

Résultats provisoires

Demande de prix N°2024-03/CO/ARRDT N°8/M/PRM relative à l'acquisition de matériels, outillages de climatiseurs et d'équipement au profit de la Mairie de l'arrondissement n°8 de la Commune de Ouagadougou
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 20 septembre 2024
Nombre de plis reçus : 12
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3964 du jeudi 11 septembre 2024
Financement : Budget de la Commune de Ouagadougou /Arrondissement n°8/ Gestion 2024
Référence : Demande de prix N° 2024-03/CO/ARRDTN°8/M/PRM

LOT 1 : Acquisition de matériels et outillages médical au profit de la Mairie de l'arrondissement n°8						
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations E = 8 000 000 F CFA TTC P = 8 878 000 F CFA TTC M = 5 951 200 F CFA TTC Min = 0,85 M = 5 058 520 F CFA TTC Max = 1,15 M = 6 843 880 F CFA TTC
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	MEDITEK FASO	4 877 966	5 756 000	4 877 966	5 756 000	Conforme : 1 ^{er}
02	LEADER BIOTECH	6 455 000	7 616 900	6 455 000	7 616 900	Non conforme : pour contradiction du délai exécution dans l'offre technique et l'offre financière (45 jours et 35 jours)
03	NOUR EQUIPEMENT SARL	4 627 119	5 460 000	4 627 119	5 460 000	Non conforme : pour avoir fourni l'Agrément après ouverture des plis
Attributaire provisoire		MEDITEK FASO est déclarée attributaire pour un montant de six millions cinq cent quarante-six mille (6 546 000) Francs CFA TTC avec une augmentation de l'item 2 d'une (01) Poupinel électrique 70L ; quatre (04) potences inox pour l'item 10. Soit une variation de 13,72%. Délai de livraison quarante-cinq (45) jours.				
LOT 2 : Acquisition de matériels et outillages scolaire au profit de la Mairie de l'arrondissement n°8						
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations E = 15 000 000 F CFA TTC P = 11 980 225 F CFA TTC M = 13 792 090 F CFA TTC Min = 0,85 M = 11 723 277 F CFA TTC Max = 1,15 M = 15 860 904 F CFA TTC
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
04	GMS	9 984 000	11 781 120	9 984 000	11 781 120	Non Conforme pour n'avoir pas fourni de photos
05	SOSAMAF	10 318 000	12 175 240	10 318 000	12 175 240	Conforme : 3eme
06	PENGR WENDE BUSSINESS CENTER SARL	10 125 800	11 948 444	10 125 800	11 948 444	Conforme : 2eme
07	LEADER ET SERVICE	10 014 400	11 816 992	10 014 400	11 816 992	Conforme : 1 ^{er}
Attributaire provisoire		LEADER ET SERVICE est déclarée attributaire pour un montant onze millions quatre cent soixante-seize mille cent (11 476 100) F CFA HTVA avec une augmentation de quantité de l'item 1 de vingt-sept (27) tables bancs. L'item 2 de trois (03) armoires métalliques à deux battants et de l'item 4 d'une (01) chaise métalliques. Soit une variation de 14,6 %. Délai de livraison quarante-cinq (45) jours.				

REGION DU CENTRE - EST

DEMANDE DE PRIX 2024-003/RCES/PKRT/CDLG/M/PRM DU 17 POUR LA REALISATION DE DEUX INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DIALGAYE.
PUBLICATION DE L'AVIS Revue des Marchés Publics « quotidien » n° 3974 du mercredi 25 septembre 2024.
CONVOCAION DE LA CCAM Lettre N° 2024-03/RCES/PKRT/CDLG /M/PRM du 27 septembre 2024
DATE DE DEPOUILLEMENT : 04 octobre 2024 - **NOMBRE DE PLIS RECUS** : 03 plis

LOT 1					
SOUSSIONNAIRES	Montant lu HT	Montant lu TTC	Montant corrigé HT	Montant corrigé TTC	OBSERVATIONS
NOUMANE SERVICES BTP		8 835 157	-	8 835 158	Conforme : Variation du montant suite à une correction d'une erreur de sommation du montant HTVA et de la TVA
ATTRIBUTAIRE		LOT 1 : NOUMANE SERVICES BTP POUR UN MONTANT TTC DE HUIT MILLIONS HUIT CENT TRENTE CINQ MILLE CENT CINQUANTE HUIT (8 835 158) FRANCS AVEC UN DELAI D'EXECUTION DE SOIXANTE (60) JOURS			
LOT 2					
SOUSSIONNAIRES	Montant lu HT	Montant lu TTC	Montant corrigé HT	Montant corrigé TTC	OBSERVATIONS
SOCIETE YAMMA ET FRERES	5 365 133	6 330 856	6 016 253	7 099 179	Conforme Variation du prix due à une Erreur d'écriture au niveau des 'items 8.1 et 8.2 Six mille en lettres et 2000 en chiffres. Variation de 12,13%
NOUMANE SERVICE BTP	7 964 858	-	-	-	Conforme 2ème
Entreprise Faso Construction et Services EFCS	6 751 880	-	-	-	Conforme 3ème
ATTRIBUTAIRE		LOT 2 : SOCIETE YAMMA ET FRERES POUR UN MONTANT TTC DE SEPT MILLIONS QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE CENT SOIXANTE DIX NEUF FRANC CFA (7 099 179) AVEC UN DELAI D'EXECUTION DE SOIXANTE (60) JOURS ;			

Résultats provisoires

Demande de prix N°2024-007/RCES/CADM /M/SMP pour des travaux de réalisation des infrastructures sanitaire au profit de la commune de Andemtenga - Avis publié dans la revue des marchés publics : quotidien N°3977 du lundi 30 septembre 2024
 Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N°2024/004/RCES/PKRT/C.ADM/M/SMP du 01/10/2024 ; Nombre de plis : Deux (02), Date d'ouverture des plis : 04/10/2024 - Délibéré le 11/10/2024
 Financement : Budget Communal/ ADCT+FMDL /exercice 2024.

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot 1 : Construction de deux (02) blocs de latrine à trois (03) postes au CEG de Songrétenga et de Silenga au profit de la commune de Andemtenga					
KEF	5 729 430		5 729 430		Conforme 1 ^{er}
Lot 2 : Construction de deux (02) blocs de latrine à quatre (04) postes au CEG de Tambella et à l'école primaire de Sabrouko profit de la commune de Andemtenga					
KEF	7 008 010		7 008 010		Conforme
GPS	5 778 390		5 778 390		Non conforme ;Offre Anormalement bas inférieur à la borne 0.85M= 5 823 559
ATTRIBUTAIRES	Lot 1 : K E F pour un montant de Cinq millions sept cent vingt-neuf mille quatre cent trente (5 729 430) FCFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Lot 2 : K E F pour un montant de Sept millions huit mille dix (7 008 010) FCFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Demande de prix N°2024-006/RCES/CADM /M/SMP pour la réhabilitation de la salle de réunion de la mairie de Andemtenga (lot2) au profit de la commune de Andemtenga - Avis publié dans la revue des marchés publics : quotidien N°3977 du lundi 30 septembre 2024
 Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N°2024/004/RCES/PKRT/C.ADM/M/SMP du 27/09/2024 ; Nombre de plis : Un (01) - Date d'ouverture des plis : 04/10/2024
 Délibéré le 11/10/2024 - Financement : Budget Communal/ DGE /exercice 2024.

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot 2 : la réhabilitation de la salle de réunion de la mairie au profit de la commune de Andemtenga.					
KEF	6 587 595		6 587 595		Conforme 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRES	Lot 2 : K E F pour un montant de Six millions cinq cent quatre-vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-quinze (6 587 595) FCFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

REGION DU CENTRE NORD

Manifestation d'intérêts n°2024-02/RCNR/PNMT/COM-YGL/PRM du 12 juillet 2024 portant constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024 de la mairie de Yalگو
 Publication : Revue des marchés publics n°3954 du mercredi 28 août 2024
 Convocation de la CCAM : lettre n°2024-07/ RCNR/PNMT/COM-YGL/PRM du 24/08/2024
 Date de dépouillement : 28 août 2024 - Nombre de soumissionnaires participants : 14

N°	SOUSSIONNAIRES	N° IFU	RCCM	N° Téléphone
Entretien et réparation de matériel roulant à deux (02) roues et à quatre (04) roues				
1	ATELIER CENTRALE D'ELECTRICITE	00123125P	BF OUA 2019A5702	70737463
2	GARAGE AUTO NOUVELLE TECHNOLOGIE/C	00040862L	BFOUA-01-2012 A 10.03465	55896330/78517688
3	GARAGE ALLIANCE MOTORS	00086387Z	BF OUA2017A0843	71181339/78304241
Entretien et maintenance du matériel informatique et péri informatique				
1	ELDRISAB SERVICES Sarl	00155084K	BFOUA 2021 B 3240	55110183
2	SCHOOL TECHNOLOGY PROFESSIONAL « STP-SERVICES »	00177049K	BF-KYA-01-2022-A10-039	71667895/67922196
3	G.N.TECH MALGB	00089247Y	BF KYA 2016A291	76719110/70850213
4	E.Z.BTP	00163434	BF KYA 01 2021 A10 141	73925562/75091545
Entretien et réparation des équipements CBNEF				
1	NAMSF-SARL	00195840K	BFOUA01-2023- B13-01410	70200625
2	ESMAF-N-Sarl	00131619M	BF-OUA-2020-B13-00636	70200625
Maintenance et réparation du matériel informatiques et du groupe électrogène				
1	NAMSF-SARL	00195840K	BFOUA01-2023- B13-01410	70200625
2	ESMAF-N-Sarl	00131619M	BF-OUA-2020-B13-00636	70200625
Acquisition de matériels de transport de service				
1	NAMSF-SARL	00195840K	BFOUA01-2023- B13-01410	70200625
2	ESMAF-N-Sarl	00131619M	BF-OUA-2020-B13-00636	70200625
3	ALY TRADING ET MEGOGIE INTERNATIONAL	00139367G	BFOUAGA2020A5697	78271440/70284457
Restauration lors des sessions du conseil et des autres activités				
1	Restaurant les Grâces de Yalگو	00123820S	BFKYA 2019 A0111	70981337
2	NAMSF-SARL	00195840K	BFOUA01-2023- B13-01410	70200625
3	RMG-Ressources	00199358X	BF OUA 01 2023 B13 03705 6409	76207559/70780974
4	KISWEND EXPERTISE AFRIQUE (Kis.E.A) SARL	00136454K	BFBBDD2020B0549	70780974/76207559
Nettoyage des locaux				
1	Restaurant les Grâces de Yalگو	00123820S	BFKYA 2019 A0111	70981337
2	NAMSF-SARL	00195840K	BFOUA01-2023- B13-01410	70200625
3	RMG-Ressources	00199358X	BF OUA 01 2023 B13 03705 6409	76207559/70780974
4	KISWEND EXPERTISE AFRIQUE (Kis.E.A) SARL	00136454K	BFBBDD2020B0549	70780974/76207559

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE-SUD

Demande de prix N° 2024-02/RCSD/PZPW/CMNG/M/SG/CCAM du 02 août 2024 pour les travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires au profit de la CEB de Manga.

FINANCEMENT : Budget Communal, GESTION 2024/TRANSFERT MENAPLN/ FONDS PROPRES.

Publication de l'avis à La Revue Des Marchés Publics N° 3941 du vendredi 09 août 2024 page 51

Date de Dépouillement : 16 août 2024 Nombre De Plis Reçu : 0 Nombre De Plis Ouverts : 0

Convocation de la CCAM N° 2024-01/RCSD/PZPW/CMNG/M/SG/PRM du 13 août 2024

LOT UNIQUE : Travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires au profit de la CEB de Manga

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
NEANT	-	-	-	-	Aucun pli reçu
Attributaire	OFFRE INFRUCTUEUSE				

Demande de prix n°2024-01/RCSD/PZPW/CMNG/M/SG/CCAM du 1^{er} août 2024 pour l'acquisition de matériels et outillages scolaire, d'équipements et de tables-bancs au profit de la commune de Manga.

FINANCEMENT : Budget Communal, gestion 2024/transfert MENAPLN/ fonds propres.

Publication de l'avis dans la revue des marchés publics N° 3942 du lundi 12 août 2024, page 51

Date de dépouillement : 21 août 2024 Nombre De Plis Reçu : neuf (09) ; Nombre De Plis Ouverts : neuf (09)

Convocation de la CCAM N° 2024-02/RCSD/PZPW/CMNG/M/SG/PRM du 09 août 2024

Lot 1 : Acquisition et livraison sur site de matériels et outillages scolaires au profit de la CEB de Manga.

Soumissionnaires	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
					0,85 M = 7 334 007 TTC 1,15 M = 9 922 481 TTC	
E.C.LA.F	8 835 000	-	-	-	Non conforme : -absence des spécifications techniques des items 1,2 et 3 -absence des photos/prospectus des items 1,2,3,4 et 5	-
SAKED- EQUIPEMENT	7 252 500	-	-	-	Conforme	3 ^{ème}
ACMY	5 950 000	-	-	-	Offre anormalement basse	
EZHF	6 625 000	7 817 500	-	-	Conforme	1 ^{er}
ECMP	6 780 000	8 000 400	-	-	Conforme	2 ^{ème}
HCG	7 590 000	-	-	-	Conforme	4 ^{ème}
Attributaire :	EZHF pour un montant de huit millions neuf cent soixante-treize mille neuf cent (8 973 900) francs CFA TTC après une augmentation de vingt-huit (28) tables- bancs CE/CM sur la quantité initiale de l'item 4, dont un montant de un million cent cinquante-six mille quatre cent (1 156 400) F CFA TTC soit une variation de 14,7924 % en plus du montant initial du soumissionnaire avec un délai de livraison de trente (30) jours.					

Lot 2 : Acquisition et livraison sur site d'équipements au profit du CEEP du secteur n°5 de Manga

Soumissionnaires	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	H TVA	TTC		
					0,85 M = 2 984 687 TTC 1,15 M = 4 038 106 TTC	
ECMP	2 916 000	3 440 880	-	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire :	ECMP pour un montant de trois millions quatre cent quarante mille huit cent quatre-vingt (3 440 880) francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.					

Lot 3 : Acquisition et livraison sur site de tables bancs au profit de la CEB de Manga

Soumissionnaires	Montant lu publiquement en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	H TVA	TTC	H TVA	TTC		
					0,85 M = 5 192 167 TTC 1,15 M = 7 024 697 TTC	
E.C.LA.F	6 320 000	-	-	-	Non conforme : absence des photos/prospectus des items 1 et 2	-
A.S.N	5 200 000	-	-	-	Conforme	3 ^{ème}
ACMY	4 240 000	-	-	-	Offre anormalement basse	-
EZHF	4 640 000	5 475 200	-	-	Conforme	1 ^{er}
ECMP	4 710 000	5 557 800	-	-	Conforme	2 ^{ème}
ASGCM	5 400 000	-	5 240 000	-	Conforme : erreur sur le montant lu en lettres sur la lettre de soumission : cinq millions quatre cent mille (5 400 000) francs CFA HTVA alors que sur la facture pro-forma le total donne cinq millions deux cent quarante mille (5 240 000) francs CFA HTVA soit une différence en moins de cent soixante mille (160 000) francs CFA ce qui entraine une variation de 3,053% en moins du montant initial du soumissionnaire.	4 ^{ème}
Attributaire :	EZHF pour un montant de six millions deux cent quatre-vingt-seize mille quatre cent quatre-vingt (6 296 480) francs CFA TTC après une augmentation de vingt-quatre(24) tables-bancs CE/CM sur la quantité initiale de l'item 1 dont un montant de huit cent vingt un mille deux cent quatre-vingt (821 280) F CFA TTC soit une variation de 15% en plus du montant initial du soumissionnaire avec un délai de livraison de trente (30) jours.					

Résultats provisoires

REGION DES HAUTS-BASSINS

Demande de prix n° 2024- 23/CB/M/CAB/DMP/SCP du 23 septembre 2024 pour la fourniture et pose des équipements de la télévision numérique au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso.

Avis publié dans la revue des marchés publics : Quotidien n° 3981 du Vendredi 04 septembre 2024

Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre n° 2024-0112/CB/M/ CAB/DMP/SCP du 09 octobre 2024 - Nombre de lots : Un (01) - Nombre de plis : Un (01) - Financement : Budget Communal , Gestion 2024

Soumissionnaires	Montant proposé en francs CFA		Montant Corrigé en francs CFA		Classement
	HT	TTC	HT	TTC	
Fourniture et pose des équipements de la télévision numérique au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso					
Delco Communication	16 780 000	-	16 930 000	-	Conforme : 1 ^{er} -Erreur de produit: 50 000 x 2 = 100 000 et non 50 000 à l'item 5. -Erreur de produit: 50 000 x 3 = 150 000 et non 50 000 à l'item 37. Ce qui entraine une augmentation de son offre financière de 150 000 francs CFA. Soit un taux de 0,89%.

Attributaire : Delco Communication pour son offre corrigée d'un montant hors taxes de seize millions neuf cent trente mille (16 930 000) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours et un délai d'engagement de soixante (60) jours.

Demande de prix n° 2024-017/CB/M/CAB/DMP/SCP du 10 septembre 2024, pour la construction d'infrastructures au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso.

Avis publié dans la revue des marchés publics : quotidien n° 3974 du mercredi 25 septembre 2024.

Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N° 2023-0190 /CB/M/CAB/DMP/SCP du 30 septembre 2024 - Nombre de lot : Deux (02) - Nombre de plis : Onze (11)

Cofinancement : Ressources propres de la commune (95 825 990) et Fonds minier (50 000 000), Gestion 2024

Date de dépouillement : 03 octobre 2024.

N°	Soumissionnaires	Montant proposé en francs CFA		Montant Corrigé en francs CFA		Classement
		HT	TTC	HT	TTC	
Lot 1 : Achèvement des travaux du nouveau bâtiment de la mairie de l'Arrondissement 3 de la commune de Bobo-Dioulasso						
1	SYA-TEC	72 095 000	85 054 512	72 095 000	85 054 512	Conforme : 2 ^{ème}
2	SADAR-BTP SARL	68 828 955	81 218 167	71 948 955	84 899 767	Conforme : 1 ^{er} -Discordance de prix unitaire à l'item 7.1 du VII ELECTRICITE du A/Rez de chaussée : Deux millions quatre cent mille en lettre et 400 000 en chiffre ; -Erreur de sommation du sous total IV Plomberie sanitaire du B/Etage : 440 000 au lieu de 320 000 ; -Discordance de prix unitaire à l'item 5.1 du V ELECTRICITE du B/Etage : Un million trois cent mille en lettre et 300 000 en chiffre. Ce qui entraine une augmentation de son offre de 3 120 000 francs CFA HT. Soit un taux de 4,53%.
3	TLM	73 394 475	86 605 481	73 394 475	86 605 481	Conforme : 3 ^{ème}
4	La Planète des Plantes	79 156 540	93 404 717	79 156 540	93 404 717	Conforme : 4 ^{ème}
5	E.S.AR. SARL	76 000 000	-	76 000 000	-	Non Conforme : Absence des pièces administratives (ASF, ASC, AJT, ADRTLS, AIRC et CNF) malgré la lettre de demande de complément n° 2024-0098/CB/M/ CAB/DMP du 03 octobre 2024. Non classé.
6	E.CA.SF DADY IMMO SARL	70 719 550	83 449 069	82 220 550	97 020 249	Non Conforme : Erreur de sommation du total A/Rez de chaussée : 56 941 150 au lieu 45 440 150. Ce qui entraine une augmentation de son offre de 11 501 000 francs CFA HT. Soit un taux de 16,26% supérieur à 15%. Non classé.
7	SSK	76 430 750	90 188 285	76 970 750	90 825 485	Non Conforme : -Erreur de sommation du sous-total V Menuiserie : 6 090 400 au lieu de 5 550 400. Ce qui entraine une augmentation de son offre de 540 000 francs CFA HT. Soit un taux de 0,70%. -Absence des pièces administratives (ASF, ASC, ADRTLS) malgré la lettre de demande de complément n° 2024-0100/CB/M/CAB/DMP du 03 octobre 2024. Non classé.
8	Belemyida SA	65 575 914	77 575 914	71 337 250	84 177 955	Non Conforme : -Discordance de prix unitaire à l'item 3.4 du III MACONNERIE : Quarante mille en lettre et 31 000 en chiffre -Erreur de sommation du sous-total V Menuiserie : 6 090 400 au lieu de 5 550 400. Ce qui entraine une augmentation de son offre de 5 602 950 francs CFA HT. Soit un taux de 8,52% -Absence des pièces administratives (ASF, AJT, AIRC et CNF) malgré la lettre de demande de complément n° 2024-0101/CB/M/ CAB/DMP du 03 octobre 2024. Non classé.
9	Entreprise ZODO	65 248 310	76 993 006	65 615 810	77 426 656	Non Conforme : -Agrément technique B2 fournit au lieu de B3 demandé par le dossier. -Erreur de sommation du sous-total V Menuiserie : 6 090 400 au lieu de 5 550 400. -Discordance de prix unitaire à l'item 9.3 du IX PEINTURE du A/REZ CHAUSSEE : Mille en lettre et 1 500 en chiffre Ce qui entraine une augmentation de son offre de 367 500 francs CFA HT. Soit un taux de 0,56%. Non classé.

Attributaire : Société d'Aménagement de Distribution d'Assistance et de Réalisation (SADAR-BTP) SARL pour son offre corrigée d'un montant hors taxes de soixante-onze millions neuf cent quarante-huit mille neuf cent cinquante-cinq (71 948 955) francs CFA et toutes taxes comprises de quatre-vingt-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent soixante-sept (84 899 767) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et soixante (60) jours comme délai d'engagement.

Résultats provisoires

Lot 2 : Construction de trois salles de classes + un bureau + un magasin à l'école primaire publique de Wolokoto B dans l'Arrondissement n°7 de la commune de Bobo-Dioulasso						
1	SYA-TEC	35 167 709	41 497 897	35 167 709	41 497 897	Conforme : 5 ^{ème}
2	SADAR-BTP SARL	33 657 387	39 715 716	34 197 387	40 352 916	Conforme : 3 ^{ème} Omission du prix unitaire à l'item 6.3 du VI Menuiserie métallique et bois : le prix unitaire le plus élevé des soumissionnaires de cet item est 90 000 de E.CA.SF Dady Immo Sarl (6 X 90 000 = 540 000). Ce qui entraine une augmentation de son offre de 540 000 francs CFA HT. Soit un taux de 1,60%.
3	KOBE CONSTRUCTION	31 087 418	36 683 153	31 087 418	36 683 153	Non conforme : Offre anormalement basse M = 46 121 145 francs CFA TTC ; 0.85 M = 39 223 679 francs CFA TTC ; 1.15 M = 53 067 330 francs CFA TTC. Non classé.
4	TLM	33 486 502	39 514 072	33 486 502	39 514 072	Conforme : 2 ^{ème}
5	La Planète des Plantes	35 733 628	42 165 681	35 133 628	41 457 681	Conforme : 4 ^{ème} Discordance de prix unitaire au niveau de l'item 6.1 du VI Menuiserie métallique et bois : Soixante-cinq mille en lettre et 165 000 en chiffre. Ce qui entraine une diminution de son offre de 600 000 francs CFA HT. Soit un taux de 1,67%.
6	GEN-CI CONSTRUCTION SARL	37 000 000	-	37 000 000	-	Non Conforme : Absence des pièces administratives (ASF, ASC, AJT, ADRTLS, AIRC et CNF) malgré la lettre de demande de complément n° 2024-0098/CB/M/ CAB/DMP du 03 octobre 2024. Non classé.
7	E.CA.SF DADY IMMO SARL	36 899 952	43 541 943	36 899 932	43 541 920	Conforme : 6 ^{ème} Erreur de sommation du sous-total III de superstructure : 6 567 767 au lieu de 6 567 787. Ce qui entraine une diminution de son offre de 20 francs CFA HT.
8	Belemyida SA	33 558 474	39 598 999	33 665 369	39 725 135	Non Conforme : -Erreur de produit à l'item 5.9 de Electricité : 665 000 et non 330 000 ; -Discordance de prix unitaire au niveau du VII Peinture : à l'item 7.3 quatre mille en lettre et 3 750 en chiffre et à l'item 7.4 trois mille sept cent cinquante en lettre et 5 000 en chiffre. Ce qui entraine une augmentation de son offre de 106 895 francs CFA HT. Soit un taux de 0,31%. -Absence des pièces administratives (ASF, AJT, AIRC et CNF) malgré la lettre de demande de complément n° 2024-0101/CB/M/ CAB/DMP du 03 octobre 2024. Non classé.
9	Entreprise ZODO	33 693 269	39 758 057	33 473 469	39 498 693	Conforme : 1 ^{er} Discordance de prix unitaire au niveau de l'item 5.9 de V Electricité : cinq mille huit cent en lettre et 35 000 en chiffre. Ce qui entraine une diminution de son offre de 219 800 francs CFA HT. Soit un taux de 0,65%.
Attributaire : Entreprise ZODO pour son offre corrigée d'un montant hors taxes de trente-trois millions quatre cent soixante-treize mille quatre cent soixante-neuf (33 473 469) francs CFA et toutes taxes comprises de trente-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-treize (39 498 693) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours et soixante (60) jours comme délai d'engagement.						

Demande de prix n° 2024-20/CB/M/CAB/DMP/SCP du 18 septembre 2024 pour les travaux de réalisation de forages dans la commune de Bobo-Dioulasso
- Avis publié dans la revue des marchés publics : Quotidien n° 3977 du Lundi 30 septembre 2024.
Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre N° 2024-0103 /CB/M/CAB/DMP/SCP du 04 octobre 2024
- Nombre de lot : Trois (03) - Nombre de plis : cinq (05) - Financement : Ressources Transférées et Fond Minier, Gestion 2024
Date de dépouillement : 09 octobre 2024.

Soumissionnaires	Montant proposé en francs CFA		Montant Corrigé en francs CFA		Classement
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot n° 1 : Travaux de réalisation de deux (02) forages productifs à motricité humaine dans les nouvelles formations sanitaires des secteurs 31 à l'Arrdt n° 3 et Sainte Etienne de l'Arrdt n° 4 dans la commune de Bobo-Dioulasso					
SEB-SAS	10 700 000	12 626 000	10 700 000	12 626 000	Conforme : 3 ^{ème}
Warmissi Forage Sarl	10 659 000	12 577 620	10 579 000	12 483 220	Conforme : 1 ^{er} -Discordance de prix unitaire, quatre cent soixante mille en lettre dans le bordereau des prix unitaires et cinq cent mille en chiffre au niveau de l'item 1.1.Ce qui entraine une diminution de son offre financière de 80 000 francs CFA. Soit un taux de 0,13%.
Entreprise NIINAANGO Sarl	10 645 000	12 561 100	10 645 000	12 561 100	Conforme : 2 ^{ème}
SOGEK	10 122 800	11 944 904	10 522 800	12 416 904	Non Conforme : -Offre anormalement basse : L'enveloppe E est 16 000 000 francs CFA TTC ; M (0.6 E + 0.40 m) est 14 608 722 francs CFA TTC 0.85 M est 12 417 414 francs CFA TTC ; 1.15 M est 16 800 031 francs CFA TTC. Non classé
Attributaire : Warmissi Forage Sarl pour son offre corrigé d'un montant hors taxes de dix millions cinq cent soixante-dix-neuf mille (10 579 000) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours et un délai d'engagement de soixante (60) jours					
Lot n° 2 : Travaux de réalisation de deux (02) forages productifs à motricité humaine dans les nouvelles formations sanitaires des secteurs 26 à l'Arrdt n° 5 et secteur 28 à l'Arrdt n° 6 dans la commune de Bobo-Dioulasso					
UK- Drilling Compagny	8 600 000	10 148 000	8 600 000	10 148 000	Non Conforme : -Offre anormalement basse : L'enveloppe E est 16 000 000 francs CFA TTC ; M (0.6 E + 0.40 m) est 14 431 751 francs CFA TTC 0.85 M est 12 266 988 francs CFA TTC ; 1.15 M est 16 596 513 francs CFA TTC. Non classé.
SEB-SAS	10 700 000	12 626 000	10 700 000	12 626 000	Conforme : 3 ^{ème}
Warmissi Forage Sarl	10 741 000	12 674 380	10 661 000	12 579 980	Conforme : 2 ^{ème}

Résultats provisoires

					-Discordance de prix unitaire, quatre cent soixante mille en lettre dans le bordereau des prix unitaires et cinq cent mille en chiffre au niveau de l'item 1.1. Ce qui entraine une diminution de son offre financière de 80 000 francs CFA. Soit un taux de 0,13%.
Entreprise NIINAANGO	10 700 000	12 626 000	10 700 000	12 626 000	Conforme : 3 ^{ème}
SOGEK	10 122 800	11 944 904	10 522 800	12 416 904	Conforme : 1 ^{er} -Discordance de prix unitaire, cinq cent six mille en lettre dans le bordereau des prix unitaires et cent six mille en chiffre au niveau de l'item 2.3. Ce qui entraine une augmentation de son offre financière de 400 000 francs CFA. Soit un taux de 0,71%.
Attributaire : Société Générale du KADIOGO (SOGEK) pour son offre corrigé d'un montant hors taxes de dix millions cinq cent vingt-deux mille huit cents (10 522 800) francs CFA et toutes taxes comprises de douze millions quatre cent seize mille neuf cent quatre (12 416 904) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours et un délai d'engagement de soixante (60) jours.					
Lot n°3 : Les travaux de réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) neuve au CEBNF de Do dans la commune de Bobo-Dioulasso					
Warmissi Forage Sarl	15 900 500	18 762 590	16 150 500	19 057 590	Non Conforme : -Erreur de report des items : 6;7;8;9 et 10 en lieu et place des items: 5;6;7;8 et 9 ; -Omission de l'item VII.5 et Discordance de designation au niveau des numéros d'items: l'item VII.5: 1x 250 000= 250 000 et non l'item VII.10: 3 x 31 000 = 93000. Ce qui entraine une augmentation de son offre financière de +250 000 francs CFA. Soit un taux de 0,28%. - Offre anormalement élevée : L'enveloppe E est 15 932 859 francs CFA TTC ; M (0.6 E + 0.40 m) est 16 120 633 francs CFA TTC 0.85 M est 13 702 538 francs CFA TTC ; 1.15 M est 18 538 728 francs CFA TTC. Non classé
SOGEK	10 150 000	11 977 000	11 650 000	13 747 000	Conforme : 1 ^{er}
Attributaire : Société Générale du KADIOGO (SOGEK) pour son offre corrigé d'un montant hors taxes de onze millions six cent cinquante mille (11 650 000) francs CFA et toutes taxes comprises de treize millions sept cent quarante-sept mille (13 747 000) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours et un délai d'engagement de soixante (60) jours.					

DEMANDE DE PRIX N°2024-03/RHBS/PTUY/CBN/SG/CCAM DU 06 AOUT 2024 POUR DES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS DONT UN (01) DANS LE VILLAGE DE BONI ET UN (01) A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE YENOOU AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BONI.

Financement : Budget Communal (ADCT, RESSOURCES TRANSFEREES/MENAPLN) GESTION 2024
Publication dans le Quotidien des Marchés publics n° 3953 du 27 août 2024 –
Convocation 2024-04/RHBS/PTUY /CBN/SG/ du 02 septembre 2024
NOMBRE DE LOTS : deux (02) lots
Lot 1 :
Lot 2 :
NOMBRE DE PLI RECU : deux (02) plis pour le lot 2 et un (01) pli pour le lot 1
EXTRAIT DE DECISION N°2024-L0384/ARCOP/ORD du 03 octobre 2024

N° d'ordre	Soumissionnaires	LOTS	MONTANT HT		MONTANT TTC		Rang	Observations
			Montant lu à l'ouverture	Montant corrigé	Montant lu à l'ouverture	Montant corrigé		
01	ENTREPRISE ACCORD SERVICE	Lot 1	5 466 120	5 466 120	6 666 000	6 666 000	1 ^{er}	Conforme
		Lot 2	5 842 500	5 842 500	7 125 000	6 894 150	2 ^{ème}	La différence est dû à une erreur de calcul du montant TTC qui est 6 894 150 et non 7 125 000
02	ENTREPRISE RAPIDE SERVICES	Lot 2	5 920 000	5 520 000	6 985 600	6 513 600	1 ^{er}	Conforme : Correction d'une discordance entre le montant en lettre (10 000) et le montant en chiffre (15 000) à l'item III.3
Attribution :		Lot 1 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif à l'école primaire publique de Yénoou au profit de la commune de Boni ENTREPRISE ACCORD SERVICE pour un montant de six millions six cent soixante-six mille (6 666 000) francs CFA en TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours. Lot 2 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif dans le village de Boni au profit de la commune de Boni ENTREPRISE RAPIDE SERVICES pour un montant de six millions cinq cent treize mille six cent (6 513 600) francs CFA en TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours						

Résultats provisoires

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Synthèse des résultats de la Demande de prix n°2024-13/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 20 Septembre 2024 pour les travaux de réalisation de trois (03) blocs de Latrines à quatre (04) postes à Nobsin au profit de la commune de Mogtédou.

Financement : SOLIDAR Suisse - Publication : Revue des marchés publics n°3978 du mardi 01 octobre 2024

Convocation de la CCAM : lettre n°2024-015/ RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 03 octobre 2024- Date de dépouillement : 10 Octobre 2024

Nombre de soumissionnaires participants : 02

LOTS	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	RANG
		MONTANT EN FCFA HTVA	MONTANT EN FCFA TTC	MONTANT EN FCFA HTVA	MONTANT EN FCFA TTC		
Unique	S.G.C.E SARL	9 499 650	-	10 099 650	-	Conforme Contradiction entre le prix unitaire en chiffre (50 000) et celui en lettre (deux cent cinquante mille) à l'item 0.1	1 ^{er}
	I.D.A.R SERVICES	9 437 038	-	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
ATTRIBUTAIRES		S.G.C.E SARL pour un montant de dix millions quatre-vingt-dix-neuf mille six cent cinquante (10 099 650) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

Demande de prix n°2024-14/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 20 Septembre 2024 portant pour les travaux de construction d'un magasin à Nobsin au profit de la commune de Mogtédou - Financement : SOLIDAR Suisse
Publication : Revue des marchés publics n°3978 du mardi 01 octobre 2024
Convocation de la CCAM : lettre n°2024-016/ RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 03 octobre 2024
Date de dépouillement : 10 Octobre 2024 - Nombre de soumissionnaire : 04

LOT	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	RANG
		MONTANT EN FCFA HTVA	MONTANT EN FCFA TTC	MONTANT EN FCFA HTVA	MONTANT EN FCFA TTC		
	S.G.C.E SARL	18 998 270	-	18 998 233	-	Conforme Arrondi fait au niveau de l'item III.5 (23,805 et non 23,81)	3 ^e
Unique	SOGECOTRAP	18 140 111	-	17 515 111	-	Conforme Erreur de saisie de quantité au niveau de l'item 18 (398,54 au lieu de 898,54)	1 ^{er}
	EYF	17 591 323	-	-	-	Conforme	2 ^e
	BMS	17 000 335	20 060 395	-	-	Non Conforme Absence des pièces administratives (ASF, ASC, DRTLS, AJT, CNF, AIRC) malgré la notification de la lettre N°2024-014/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 10/10/2024 Offre anormalement basse	Non classé
ATTRIBUTAIRES		SOGECOTRAP SARL pour un montant de Dix-sept millions cinq cent quinze mille cent onze (17 515 111) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Demande de prix n°2024-15/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 20 septembre 2024 pour la réalisation d'un poste d'eau autonome (PEA) à Nobsin au profit de la commune de Mogtédou - Financement : Fonds PTF (SOLIDAR SUISSE), Gestion 2024
Publication : Revue des marchés publics n°3978 du mardi 1^{er} octobre 2024
Convocation de la CCAM : lettre n°2024-17/ RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 03 octobre 2024
Date de dépouillement : 10 octobre 2024 - Nombre de soumissionnaires participants : 04

LOT	RANG	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
			MONTANT EN FCFA HTVA	MONTANT EN FCFA TTC	MONTANT EN FCFA HTVA	MONTANT EN FCFA TTC	
Lot unique	2 ^{ème}	DIARGAL GLOBAL SERVICES INTERNATIONAL	11 030 000	-	-	-	Non conforme Absence des pièces administratives (ASC, DRTLS, AJT) malgré la notification de la lettre N°2024-015/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 10/10/2024
	3 ^{ème}	SHIV FORAGE SARL	-	13 370 580	-	-	Conforme
	4 ^{ème}	Ets KABORE	-	14 224 900	-	-	Conforme
	1 ^{er}	BCGC	10 000 000	-	11 000 000	-	Conforme Contradiction entre le montant en chiffre en chiffre (400 000) et celui en lettre (un million quatre cent mille) à l'item I.1 Contradiction entre le montant en chiffre en chiffre (200 000) et celui en lettre (six cent mille) à l'item 2.11
ATTRIBUTAIRES			BCGC pour un montant de onze millions quatre cent mille (11 400 000) francs CFA H TVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.				

Résultats provisoires

DEMANDE DE PRIX N°2024-002/RPCL/CKGO/M/SG RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ANNEXE SU SEIN DE LA MAIRIE DEKOGHO EN (LOT UNIQUE) LE LUNDI 14 OCTOBRE 2024. Publication : Revue des marchés publics n° 3981 du 04 octobre 2024 ; Date de dépouillement : Lundi 14 octobre 2024 ; Nombre de plis reçus : trois (03) Financement : FMDL, gestion 2024.					
Soumissionnaire	Montant lu en CFA		Montant corrigé en CFA		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
E.BO/ O. A	24 000 000		24 000 000		Conforme : 3 ^{ème}
E.K.N.F	20 478 707	24 164 875	20 478 707	24 164 875	Conforme : 2 ^{ème}
E.Z. A	22 900 991	27 023 169	19 878 953	23 457 164	Conforme : 1 ^{er} Erreur au niveau du bordereau des prix de l'item 1.1 lire 3 000 en chiffre et 1 000 en lettre Erreur au niveau du bordereau des prix de l'item 2.2 lire 5 000 en chiffre et 3 000 en lettre Erreur au niveau du bordereau des prix de l'item 3.1 lire 120 000 en chiffre et 90 000 en lettre Erreur au niveau du bordereau des prix de l'item 3.2 lire 120 000 en chiffre et 90 000 en lettre Erreur au niveau du bordereau des prix de l'item 4.1 lire 15 000 en chiffre et 7 500 en lettre Erreur au niveau du bordereau des prix de l'item 5.8 lire 11 000 en chiffre et 6 500 en lettre Erreur au niveau du bordereau des prix de l'item 7.1 lire 15 000 en chiffre et 7 500 en lettre
Attributaire	Entreprise ZIDOUEMBA ADAMA ET FRERES(EZAF/BTP) : Pour un montant de vingt-trois millions quatre cent cinquante-sept mille cent soixante-quatre (23 457 164) TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Demande de prix n°2024-22/MS/SG/CHR-G/DG/PRM du 26/09/2024 pour l'acquisition et installation de matériels médico-techniques pour l'unité de dialyse au profit du centre hospitalier régional de Gaoua. Financement : Budget du CHR Gaoua, Exercice 2024 ; Date de dépouillement : 16 octobre 2024 ; Publication : Quotidien de la Revue des Marchés publics N° 3982 du lundi 07 octobre 2024, page 54 Nombre de plis : 08						
N°	Soumissionnaire	Montants lus en francs CFA	Montants corrigés en francs CFA	Délai d'exécution	Rang	Observations
1	SCIENCE MODERNE 24 SARL	60 602 700 HTVA	-	-	-	Offre non conforme : -item 38 : prospectus non conforme (débitmètre proposé et non un manodétenteur pour bouteille d'oxygène)
2	GLOBAL MEDICAL GROUP (GMG)	67 976 000 HTVA	67 976 000	-	-	Offre écartée Non transmission de l'Attestation de Situation Fiscale (ASF), de l'Attestation d'inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (ARCCM) et du Certificat de Non Faillite (CNF)
3	Service de Livraison de Consommables, Réactifs de Laboratoire et Bureautiques (SELICRELAB)	56 900 000 HTVA	-	-	-	Offre non conforme : -item 38 : prospectus non conforme (débitmètre mural proposé et non un manodétenteur pour bouteille d'oxygène) ;
4	ESIF MATERIEL SARL	63 550 000 HTVA	-	-	-	Offre non conforme : -item 11 : Alimentation électrique : 230 V– 50/60 Hz proposé au lieu de Alimentation électrique : 220 V – 50 Hz demandé ; - item 18 : Brancard 180 x 65 cm proposé au lieu de Brancard 180 x 50 cm demandé ; -item 45 : Marque et Modèle proposés dans les spécifications techniques sont différents de Marque et Modèle dans le prospectus (marque Robé médical, ECG 12 pistes FX 8300 proposé ET Mindray , BeneHeart R12 dans le prospectus) ; -item 46 : Aspirateur chirurgical de mucosités portable proposé au lieu d'Aspirateur médical de mucosités portable demandé ; * Non transmission de AAJE, CNF et ARCCM
5	FASO IMB SARL	66 453 500 TTC	66 453 500	30 jours	2 ^{ème}	Offre conforme
6	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	54 617 500 HTVA	-	-	-	Offre non conforme : - Photos commentées proposées en lieu et place de prospectus demandés - spécifications techniques proposées non conformes aux spécifications techniques demandées
7	MEDIC BIO-SAS	67 358 500 TTC	67 358 500	30 jours	3 ^{ème}	Offre conforme
8	MONDE BIO MEDICAL	57 350 000 HTVA	59 350 000	30 jours	1 ^{er}	Offre conforme : Correction du montant de l'item 12 : 3 000 000 F et non 1 000 000 F d'où une variation à la hausse du montant total de 3,49%
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		MONDE BIO MEDICAL pour un montant de cinquante-neuf millions trois cent cinquante mille (59 350 000) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours				

Résultats provisoires

REGION DU SUD-OUEST

Demande de prix N°2024-01/R.SUO/P.NBL/C.LGM/CCAM du 20/08/2024 portant réalisation et réhabilitation d'infrastructures au profit de la commune de Legmoin - Financement : Budget communal, Gestion 2024/ fonds minier/ADCT
 Publication de l'avis : Quotidien n° 3959 du mercredi 04 Septembre 2024
 Convocation des membres de la commission : 2024-01/RSUO/P.NBL/C.LGM/M/SG du 10 septembre 2024
 Date de dépouillement : 13 septembre 2024 - Nombre de soumissionnaires : deux (02).
 Nombre de Lots : deux (02) - Date de délibération : 13 septembre 2024
 Nature Des Travaux : réalisation et réhabilitation d'infrastructures au profit de la commune de Legmoin.

Soumissionnaires		Montant lu FCFA		Montant corrigé FCFA		Rang	Observations
		H.TVA	TTC	H.TVA	TTC		
Lot1	ARC EN CIEL HBTP SARL	11 835 045				1er	Conforme
	GROUP UNIVERSEL	11 859 550	13 994 269	-	-	2eme	Conforme
Attributaire		Travaux de réhabilitation du CSPS de Dankana au profit de la commune de Legmoin à ARC EN CIEL HBTP SARL pour un montant de onze millions huit cent trente-cinq mille quarante-cinq (11 835 045) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					
Lot2	ARC EN CIEL HBTP SARL	3 389 481					
Attributaire		Travaux de réalisation de deux (02) boutiques de rue à Zinka au profit de la commune de Legmoin à ARC EN CIEL HBTP SARL pour un montant de trois millions trois cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-un (3 389 481) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Travaux**

P. 38 à 42
P. 43 à 45

Fournitures et Services courants

AUTORITE SUPÉRIEURE DE CONTRÔLE D'ÉTAT ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Acquisition de matériels informatiques spécifiques au profit de L'ASCE-LC

Avis de demande de prix
N°2024-07/ASCE-LC/SG/PRCP du 17 octobre 2024
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024

1- La personne responsable de la commande publique dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels informatiques spécifiques au profit de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : Acquisition de matériels informatiques spécifiques au profit de L'ASCE-LC

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, téléphone 71 32 47 37, 1er étage, porte 112 de l'Immeuble R+5 de l'ASCE-LC, sise à Ouaga 2000 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier de demande de prix à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA et le retirer auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique, téléphone 71 32 47 37, 1er étage; porte 112 de l'Immeuble R+5 de l'ASCE-LC, sise à Ouaga 2000.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse Bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, téléphone 71 32 47 37, 1er étage, porte 112 de l'Immeuble R+5 de l'ASCE-LC, sise à Ouaga 2000 avant le **30 octobre 2024 à 9 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

7. Le budget prévisionnel est de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA TTC.

Président de la Commission
D'Attribution des Marchés

Justin Mathieu BADOLO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

Acquisition de compléments de médicaments de spécialité (lot1), de drapages chirurgicaux à usage unique (lot2), de médicaments et de consommables médicaux générique pour parer aux ruptures de la CAMEG au profit de l'officine pharmaceutique et les soins d'urgence (lot3) et des produits pharmaceutiques de spécialité en complément pour le fonctionnement des services (lot4) du CHU-YO

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré (AAOOA)

AAOA : N°2024-020/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 10/10/2024

Financement : Budget du CHU-YO ; Exercice 2024

Montants prévisionnels estimatifs : Lot 1 = 134 000 000FCFA TTC ;

Lot 2 : 61 650 000FCFA TTC ; Lot 3 : 94 420 000FCFA TTC et lot 4 : 40 282 390 FCFA TTC.

1. Le CHU-YO dispose de fonds sur son budget 2024, afin de financer l'acquisition de compléments de médicaments de spécialité, de drapages chirurgicaux à usage unique, de médicaments et de consommables médicaux générique pour parer aux ruptures de la CAMEG au profit de l'officine pharmaceutique et les soins d'urgence et des produits pharmaceutiques de spécialité en complément pour le fonctionnement des services, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le CHU-YO sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de fournitures suivantes :
Lot 1 : Acquisition de compléments de médicaments de spécialité ;
Lot 2 : Acquisition de drapages chirurgicaux à usage unique ;
Lot 3 : Acquisition de médicaments et de consommables médicaux générique pour parer aux ruptures de la CAMEG au profit de l'officine pharmaceutique et les soins d'urgence ;
Lot 4 : Acquisition de produits pharmaceutiques de spécialité en complément pour le fonctionnement des services.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de l'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des marchés Publics (DMP) du CHU-YO - Tél. : 25-31-16-55/56/57 poste 498 ou 100 de 8 h 00mn à 12 h 30mn et 13 h 30 mn à 16 h 00mn tous les jours ouvrables.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : (Voir le DPAO pour les informations détaillées).
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :
Cent mille (100 000) pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour les lots 2, 3 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot 4 à l'adresse mentionnée ci-après : à la Direction des marchés Publics du CHU-YO - Tél. : 25-31-16-55/56/57 poste 498 ou 100. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par : remis main à main.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après à la Direction des marchés Publics du CHU-YO - Tél. : 25-31-16-55/56/57 poste 498 ou 100 au plus tard **le 06/11/2024 à 09 h 00mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA pour le lot 1, de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA pour le lot 2, de deux millions trois cent mille (2 300 000) FCFA pour le lot 3 et de un million (1 000 000) FCFA pour le lot 4 Conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **06/11/2024** à l'adresse suivante : dans l'enceinte du CHU-YO à la salle de réunion de la direction générale.

*Le président de la Commission
d'attribution des marchés /PI*

SOMA Foussény
Gestionnaire des services de santé

Acquisition de petits matériels, piles et fournitures diverses (lot1) et de tenues de protection pour le personnel (lot2)

Avis de demande de prix
N°2024-021/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP
Financement : Budget du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO
(CHU-YO) ; Exercice 2024
Budget prévisionnel :
Lot 1 : siège millions (16 000 000) FCFA TTC
Lot 2 : treize millions (13 000 000) FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

1. Le CHU-YO lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de petits matériels, piles, fournitures diverses et de tenues de protection pour le personnel.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
L'acquisition est constituée de deux (02) lots :
Lot 1 : Acquisition de petits matériels, piles et fournitures diverses ;
Lot 2 : Acquisition de tenues de protection pour le personnel.
3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder de trente (30) jours par lot.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des marchés Publics du CHU-YO - Tél. : 25-31-16-55/56/57 poste 498 ou 100.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des marchés Publics (DMP) du CHU-YO - Tél. : 25-31-16-55/56/57 poste 498 ou 100 de 8 h 00mn à 12h30mn et 13h30mn à 16h00mn tous les jours ouvrables et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot 1 et trois cent vingt-cinq mille (325 000) FCFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse : Direction des marchés Publics du CHU-YO - Tél. : 25-31-16-55/56/57 poste 498 ou 100 avant **le 30/10/2024 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la commission
d'attribution des marchés/PI du CHU-YO.**

Foussény SOMA
Gestionnaire des services de santé

ACQUISITION ET LE MONTAGE DE PNEUS DE VEHICULES AU PROFIT DU CENTRE DE PROMOTION DE L'AVICULTURE ET DE LA MULTIPLICATION DES ANIMAUX PERFORMANTS

Avis de demande de prix
N°2024-00001/MARAH/SG/CPAMAP du 15/10/2024
Source de financement :
Budget CPAMAP Exercice 2024 Titre II Chapitre 62 Article 624 Paragraphe 6243

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du centre de promotion de l'aviculture et de la multiplication des animaux performants (CPAMAP).

La Personne Responsable des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et le montage de pneus de véhicules au profit du centre de promotion de l'aviculture et de la multiplication des animaux performants (CPAMAP), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation est en lot unique :

H Acquisition et le montage de pneus de véhicules au profit du centre de promotion de l'aviculture et de la multiplication des animaux performants (CPAMAP).

2- Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Centre de Promotion de l'Aviculture et de Multiplication des Animaux Performants (CPAMAP) sise route de Kaya à proximité du commissariat de Nongre-Maasom

Ville : Ouagadougou Boîte postale : 01 BP1907 Ouagadougou 01

Téléphone 25-35-61-34/70 04 22 96-76 02 58 77 du ----jr/2024 au ----jr2024 de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA au Centre de Promotion de l'Aviculture et de Multiplication des Animaux Performants (CPAMAP) auprès du service de la comptabilité du CPAMAP.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) Franc CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Centre de Promotion de l'Aviculture et de Multiplication des Animaux Performants (CPAMAP), avant **le 30/10/2024 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

3- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

4- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix

NB : Le budget prévisionnel est de quinze millions (15 000 000) FCFA TTC.

**Le président de la Commission
d'Attribution des Marchés**

Wendegoudi Stanislas KINDA
PRM/CPAMAP

**ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE SERVEURS, DES SYSTEMES D'EXPLOITATION,
DE BASE DE DONNEES POUR LA SALLE SERVEUR DE L'ABER**

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°049-2024/ABER/DG/DMP**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Gestion 2024 de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER).

1. L'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, l'acquisition d'équipements de serveurs, des systèmes d'exploitation, de base de données pour la salle serveur de l'ABER, telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, disposant d'un agrément technique en matière informatique de la Catégorie C du Domaine 1 en cours de validité, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,
Téléphone : +226 25 37 45 01

5. Tout Candidat intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA au service comptabilité de l'ABER.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale (ABER), sis à la Patte d'Oie, Boulevard Muammar KADDAFI, avant le **30/10/2024 à 09h 00mn TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. Le montant prévisionnel du marché est estimé à trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.

***Pour la Directrice des Marchés Publics et P/I,
le Chef de Service des Marchés de Travaux
et de Prestations Intellectuelles***

Augustin COULIBALY

LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE DE 126 KWC EN PRODUCTIONS DELOCALISEES AU SIEGE DE L'ARCEP

APPEL D'OFFRES
N°2024-018/DAO/ARCEP/SE/PRM
Financement : Fonds propres ARCEP

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés pour l'exercice 2024 qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 22 décembre 2023 et de l'avis de non objection de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds propres dans la cadre de l'exécution de son budget 2024, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux de réalisation d'un système d'énergie solaire à son profit au siège.

L'appel d'offres est constitué d'un lot unique pour les travaux de réalisation d'un système d'énergie solaire de 126 kWc en productions délocalisées au siège de l'ARCEP.

Les budgets prévisionnels sont de cent soixante-trois millions (163 000 000) de francs CFA TTC avec un délai d'exécution qui ne devraient pas excéder cent-cinquante (150) jours.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINE-FID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant **le 21/11/2024 à 9 heures 00 mn.**

Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60. La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte VISTA BANK N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard **le 21/11/2024 à 9 heures 00 mn TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre millions huit cent mille (4 800 000) FCFA ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/11/2024 à 9 heure 00mn** à l'adresse suivante : Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

Travaux de réalisation de deux (02) forages équipés de châteaux d'eau et de système solaire au profit du CENOU

Avis de demande de prix
N°2024-010/MESRI/SG/DMP du 18/10/2024
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation lance une demande de prix ayant pour objet l'exécution des travaux de réalisation de deux (02) forages équipés de châteaux d'eau et de système solaire au profit du CENOU.
Les travaux seront financés sur les ressources du Budget de l'Etat, exercice 2024.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés disposant d'un agrément technique U2 au moins du domaine pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique : Travaux de réalisation de deux (02) forages équipés de châteaux d'eau et de système solaire au profit du CENOU.

3. Le délai d'exécution est de : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la DMP sis au 2ème étage immeuble TSR /GTI, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE 03 BP 7130 Ouagadougou 03, tél : 00226 70 67 01 06.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP sis au 2ème étage immeuble TSR /GTI, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE 03 BP 7130 Ouagadougou 03, tél : 00226 70 67 01 06 et moyennant paiement d'un montant de cinquante mille (50 000) francs CFA pour à la Direction Générale du Contrôle et des Engagements Financiers (DG-CMEF) 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél. : (226) 50 32 47 75 / 50 32 46 12. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la DMP sis au 2ème étage immeuble TSR /GTI, Avenue Houari Boumedienne 03 BP 7130 Ouagadougou 03, tél : 00226 70 67 01 06, avant **le 30/11/2024, à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le budget prévisionnel pour l'exécution des travaux est de quarante-six millions quatre cent vingt mille (46 420 000) francs CFA toutes taxes comprises.

*La Présidente de la Commission
d'Attribution des Marchés*

Bassissama Viviane KABORE/QUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Travaux de réhabilitation du forage et de travaux connexes dans la cour de la salle polyvalente de Manga

Avis de demande de prix
n°2024-021/MUH/SG/DMP du 18/10/2024
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2024

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics ; exercice 2024 du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH). Les travaux seront financés sur les ressources du Budget de l'Etat, exercice 2024.
2. Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat lance une demande de prix tels que décrits dans les données particulières ayant pour objet : « Travaux de réhabilitation du forage et de travaux connexes dans la cour de la salle polyvalente de Manga ».
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de Catégorie Fn 1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en lot unique.
4. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) sis au 01 BP 6960 Ouagadougou 01, Hôtel Administratif du Centre, immeuble Est, 4ème étage tél : 00226 68 14 98 95.
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP du MUH sis au 01 BP 6960 Ouagadougou 01, Hôtel Administratif du Centre, immeuble Est, 4ème étage tél: 00226 68 14 98 95 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél. : (226) 50 32 47 75 / 50 32 46 12.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un millions deux cent mille (1 200 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la DMP du MUAFH sis au 01 BP 6960 Ouagadougou 01, Hôtel Administratif du Centre, immeuble Est, 4ème étage tél : 00226 68 14 98 95, avant le **30/10/2024, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, compter de la date de remise des offres.

NB : Le budget est de cinquante-neuf millions neuf cent mille (59 900 000) FCFA TTC.

*Le Président de la Commission
d'Attribution des Marchés*

Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

COMMUNIQUE N° 2024-001

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, porte à la connaissance des soumissionnaires que l'avis de demande de prix n° 2024-021/MUH/SG/DMP du 18/10/2024 relative aux travaux de réhabilitation du forage et de travaux connexes dans la cour de la salle polyvalente de Manga publiés dans le quotidien des marchés publics n°3993 du mardi 22 octobre 2024, que ladite de demande de prix est annulée.

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM),*

Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances.



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- | | |
|--|-----------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 46 & 47 |
| * Marchés de Travaux | P. 48 à 55 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 56 & 57 |

Fournitures et Services courants

REGION DE LA BOUCLE MOUHOUN

Acquisition de tricycle vélo au profit des PDI et des populations hôtes en situation de motricité réduite de la commune de Boromo

Avis de demande de prix
N° : 2024-06/RBMH/PBL/CBRM/MBRM/SG/CCAM
Financement : PREGOLS, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Boromo.

1. La Commune de Boromo dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet :

- lot unique : Acquisition de tricycle vélo au profit des PDI et des populations hôtes en situation de motricité réduite de la commune de Boromo tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agrément technique pour la fourniture et l'installation du matériel médico-technique pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont :

- lot unique : Acquisition de tricycle vélo au profit des PDI et des populations hôtes en situation de motricité réduite de la commune de Boromo

3. Les délais d'exécution ne devraient pas excéder : trente (30) jours. Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de la commune de Boromo, tous les jours ouvrables de service ou en appelant au 70 36 35 15 / 69 63 36 80.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés de la commune de Boromo, président de la Commission Communale d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix milles (10 000) francs CFA à la trésorerie principale de Boromo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant Cent douze mille cinq cents (112 500) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés, avant **le 30/10/2024 à 09 heures 00, heure GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant de l'enveloppe allouée est de :
- Trois millions sept cent cinquante milles (3 750 000) Francs CFA TTC

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

YAGO Issouf
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

Fourniture complémentaire de fils de suture chirurgicale (lot 1), fourniture complémentaire de films et consommables d'imagerie médicale (lot 2) et fourniture de consommables médicaux pour le fonctionnement de la clinique mobile (lot 3) au profit du CHR de Ziniaré

Avis de demande de prix
N° 2024-026/MS/SG/CHR-Z/DG/PRM
Financement : Budget CHR ZINIARE, gestion 2024
Montants prévisionnels en francs CFA HTVA :
- lot 1 : 2 679 955 ;
- lot 2 : 6 049 313 ;
- lot 3 : 6 500 000 .

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du Centre hospitalier régional de ZINIARE.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture complémentaire de fils de suture chirurgicale (lot 1), fourniture complémentaire de films et consommables d'imagerie médicale (lot 2) et fourniture de consommables médicaux pour le fonctionnement de la clinique mobile (lot 3) au profit du CHR de Ziniaré tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture est constituée de :

- lot 1 : Fourniture complémentaire de fils de suture chirurgicale ;
- lot 2 : Fourniture complémentaire de films et consommables d'imagerie médicale;
- lot 3 : fourniture de consommables médicaux pour le fonctionnement de la clinique mobile.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHR de Ziniaré.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) pour le lot 2 et 3 auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : quatre-vingt mille (80 000) francs CFA ;
- Lot 2 : cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA ;
- Lot 3 : cent quatre-vingt-dix mille (190 000) francs CFA,

devront parvenir ou être remises à la Direction générale du CHR de ZINIARE avant **le 30/10/2024 à 9h 00 mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES P/I**

Djibril MAIGA
Administrateur des services de santé

Travaux d'aménagement de la voirie urbaine de Boromo

Avis de demande de prix
N°2024-07/RBMH/PBL/CBRM/MBRM/SG/CCAM
Financement : Ressources propres,
Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés gestion 2024 de la commune de Boromo. La commune de Boromo lance une demande de prix ayant pour objet les travaux d'Aménagement de la voirie urbaine de Boromo.

1. 1 tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un d'agrément T minimum dans le domaine des routes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :
Travaux d'aménagement de la voirie urbaine de Boromo

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés de la commune de Boromo (contact 70 36 35 15/ 69 63 36 80) et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au bureau de la PRM de 7h30mn à 16h les jours et heures ouvrables de service.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du président de la Commission communale d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA à la trésorerie principale de Boromo.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Deux cent quatre-vingt quatre milles (284 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la PRM de la mairie de Boromo, au plus tard **le 30/10/2024 à 9h00, heure GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de mariage de la mairie de Boromo.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant de l'enveloppe allouée est de :
lot unique : Neuf millions quatre cent soixante-seize mille cent quatre-vingt-dix (9 476 190) francs CFA TTC.

*Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés*

YAGO Issouf
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DU CENTRE – EST

Travaux de réalisation d'un logement + cuisine+ latrine douche au CSPS de Gomtenga

Avis de demande de prix
N°:2024-003/RCES/PKRT/CDLG/M/PRM

Financement : Budget communal Gestion 2024/ RESSOURCES PROPRES 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Dialgaye.

La commune de Dialgaye lance une demande de prix ayant pour objet des travaux de réalisation d'un logement + cuisine+ Latrine douche au CSPS de Gomtenga.

1. Les travaux seront financés par le budget de la commune gestion 2024 sur le financement du Ressources propres2024.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique B) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en un lot intitulé comme suit : Travaux de réalisation d'un logement+cuisine+latrine douche au CSPS de Gomtenga.

NB : Le montants prévisionnel est de : Douze millions quatre cent soixante-sept mille cinq cent soixante un (12 467 561 FCFA).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante jours (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des marchés à la mairie de Dialgaye.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Dialgaye auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la trésorerie principale de Koupéla. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Trois cent soixante quarante mille (374 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Dialgaye au plus tard **le 30 octobre 2024 à 10heures 00minutes T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

KABORE PEGD-WENDE EMMANUEL
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DU CENTRE – EST

Travaux de câblage d'électricité + travaux d'équipement en énergie solaire au profit de la mairie de Andemtenga et a l'école de wayinsga

Avis de demande de prix

N°: 2024-008/RCES/PKRT/C.ADM/M/SMP du 10 / 10 /2024
Financement : budget communal/FMDL+ MENAPLN/gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Andemtenga.

1. Le président de la commission d'attribution des marchés de la commune de Andemtenga lance une demande de prix ayant pour objet l'électrification des infrastructures administratives tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique de catégorie B1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent comme suit :

Travaux de câblage d'électricité + travaux d'équipement en énergie solaire au profit de la mairie de Andemtenga et a l'école de wayinsga.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la personne responsable des marchés publics de la mairie tous les jours ouvrables entre 7 heures 30 à 15 heures 30, tel : 70 51 21 02.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Andemtenga et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la perception de Pouytenga.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Cent mille (100 000) francs CFA, devra parvenir ou être remises au secrétariat général de la mairie de Andemtenga, avant **le 30 octobre 2024 à 10 heures 00minutes T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours.

NB : enveloppe prévisionnelle : Cinq millions neuf cent soixante-trois mille cent vingt-deux (5 963 122) francs CFA.

La Personne Responsable des Marchés

Alphonse BELEMGNEGRE
Assistant des services financiers

REGION DU CENTRE EST

Réalisation d'un (01) forage positif au profit du CSPS de DALTENGA (lot 4), d'un forage scolaire positif de l'école primaire publique de Péotenga et un forage positif dans le village de Pissy-Sobgo (lot 5), deux forages positifs dans les villages de Kokossin-Tandaga et à Kokossin-Nabikomé (lot 1) au profit de la commune de Yargo

Avis de demande de prix
N° :2024-002/RCES/PKRT/CYRG/M/PRM
Financement : FONDS MINIER/Ressources transférées
SANTÉ GESTION 2024 et FONDS PROPRES GESTION 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation et d'exécution des marchés publics réviser de la commune de Yargo.

1. La commune de Yargo lance une demande de prix ayant pour objet Réalisation d'un (01) forage positif au profit du CSPS de DALTENGA (lot 4), d'un forage scolaire positif de l'école primaire publique de Péotenga et un forage positif dans le village de Pissy-Sobgo (lot 5), deux forages positifs dans les villages de Kokossin-Tandaga et à Kokossin-Nabikomé(lot 1) au profit de la commune de Yargo. Les travaux seront financés par le budget de l'Etat gestion 2024, sur le financement du fonds minier et le Budget communal gestion 2024.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique Fn) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

- LOT 4 : Réalisation d'un forage positif au CSPS de DALTENGA
- LOT 5 : Réalisation de deux forages positifs à l'école Primaire Public de Péotenga et au village de Pissy-Sobgo dans la commune de Yargo.
- LOT 1 : Réalisation de deux forages positifs dans les villages de Kokossin-Tandaga et à Kokossin-Nabikomé au profit de la commune de Yargo.
- NB : Les montants des enveloppes sont :
- Lot 4 : huit millions de Francs CFA TTC
- Lot 5 : huit millions neuf cent trente mille neuf cent cinq Francs CFA TTC
- Lot 1 : dix millions cinq cent soixante-quinze mille deux cent quatre-vingt-quatre de Francs CFA TTC

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des trois (03) lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des trois (03) lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour le lot 4, soixante (60) jours pour le lot 5 et 45 jours pour le lot 1 ;

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable des marchés à la mairie de Yargo ;

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Yargo auprès du secrétariat général et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 4, le lot 5 et le lot 1. Payable à la trésorerie principale de Koupéla. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant deux cent quarante mille (240 000) francs CFA pour le lot 4, deux cent soixante-sept mille neuf cent (267 900) pour le lot 5 et trois cent dix-sept mille (317 000) pour le lot 1 francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Yargo au plus tard **le 30 octobre 2024 à 10heures 00minutes T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

KABORE Appolinaire

Construction et aménagement d'infrastructures sociaux économiques au profit de la commune de Kordié

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2024-004/RCOS/PSNG/CKRD/M /PRM

Financement :

Lot 1 : Budget communal (fonds propres), Gestion 2024 ;
Lot 2 et Lot 3 : Fond Minier pour Développement Local (FMDL), Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024 de la commune de Kordié.

1. La commune de Kordié lance une demande de prix ayant pour objet : Construction et aménagement d'infrastructures sociaux économiques au profit de la commune de Kordié. (Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques, morales ou groupements agréées (Agrément B1 pour le lot 1 et lot 2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en sont trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Réalisation d'une fourrière à Vivio au profit de la commune de Kordié ;
- Lot 2 : Construction de 05 boutiques de rue à la gare routière de Kordié ;
- Lot 3 : Aménagement de la gare routière de la commune de Kordié.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot

3. Les délais d'exécution ne devraient pas excéder quarante-cinq (45) jours pour chacun des trois lots.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés. Tel : +226 76 57 06 01

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Kordié moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 3 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 à la perception de Didyr.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1, de cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2 et de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 3, devront parvenir ou être remises au Secrétariat Général de la Mairie de Kordié, avant **le 30/10/2024 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

8. Montants prévisionnels :

- Lot 1: 4 275 000 F CFA TTC
- Lot 2: 9 026 026 F CFA TTTC
- Lot 3: 2 910 000 F CFA TTC

**Le Président de la commission communale
d'attribution des marchés**

TOE L. Gustave
Secrétaire Administratif

REGION DES HAUTS-BASSINS

REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BANZON, PROVINCE DU KENEDOUGOU,

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2024-010/RHBS/PKND/CBZN/M/CCAM
Financement : FONDS MINIER, Gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Banzon.

1. La mairie de Banzon lance un avis de demande de prix pour la réhabilitation d'infrastructures au profit de ladite commune.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément B1 minimum couvrant la Région des Hauts-Bassins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux sont en lot unique :

Lot unique : réhabilitation de vingt (20) états au marché de Banzon (Budget prévisionnel : 8 949 393 FCFA TTC),

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix dans les bureaux de la Mairie de Banzon auprès de la Personne Responsable des Marchés, Tel : 78 26 02 43/70 98 45 03.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Banzon auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement à la Perception de Samorogouan d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent soixante-sept mille (267 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Banzon avant le **mardi 05 novembre 2024 à 10 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la CCAM

PAKRE Souley

REGION DES HAUTS-BASSINS

REALISATION DE QUATRE FORAGES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ORODARA, PROVINCE DU KENEDOUGOU

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2024-008/RHBS/PKND/C-ORD/CCAM
Financement : Fonds Minier, Gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Orodara.

1. La mairie de Orodara lance un avis de demande de prix pour les travaux tels que définis dans les données particulières.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément FN minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots :

Lot 1 : Réalisation d'un forage positif équipé de PMH à l'école bilingue de Diéri (Budget prévisionnel : 6 650 000 FCFA TTC) ;

Lot 2 : Réalisation d'un forage positif équipé de PMH à Nialé (Budget prévisionnel : 6 650 000 FCFA TTC) ;

Lot 3 : Réalisation d'un forage positif équipé de PMH à Tin (Budget prévisionnel : 6 650 000 FCFA TTC) ;

Lot 4 : Réalisation d'un forage positif équipé de PMH à Chossé (Budget prévisionnel : 6 650 000 FCFA TTC).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours par lot.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix dans les bureaux de la Mairie de Orodara auprès de la Personne Responsable des Marchés, Tel : 20 99 51 22/70 92 28 22/ 76 12 27 22.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Orodara auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement à la Trésorerie Principale de Orodara d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA par lot.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA par lot devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Orodara avant le **le mercredi 06 novembre 2024 à 10 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno
Administrateur Civil

REGION DES HAUTS-BASSINS

TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET DE REALISATION D'UNE LATRINE A DEUX POSTES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ORODARA, PROVINCE DU KENEDOUGOU

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2024-009/RHBS/PKND/C-ORD/CCAM
Financement : FMDL, Gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Orodara.

1. La mairie de Orodara lance un avis de demande de prix pour les travaux tels que définis dans les données particulières.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1 minimum couvrant la Région des Hauts-Bassins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux sont en lot unique : Aménagement d'une aire de stationnement et réalisation d'une latrine à deux postes (Budget prévisionnel : 28 500 000 FCFA TTC),

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix dans les bureaux de la Mairie de Orodara auprès de la Personne Responsable des Marchés, Tel : 20 99 51 22/70 92 28 22/ 76 12 27 22.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Orodara auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement à la Trésorerie Principale de Orodara d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Orodara avant **le mercredi 06 novembre 2024 à 10 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno
Administrateur Civil

REGION DES HAUTS-BASSINS

Travaux de réhabilitation du CSPS de Bolibana au profit de la commune de Bobo-Dioulasso

Avis de demande de prix
no2024-025/CB/M/CAB/DMP/SCP du 17/10/2024
Financement : Fonds minier, Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Bobo-Dioulasso.

1. La Commune de Bobo-Dioulasso lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix (DPDPX). Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées à la catégorie B1, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : Travaux de réhabilitation du CSPS de Bolibana au profit de la commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel de six millions (6 000 000) de francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, téléphone : 61-16-80-90, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins ou à la régie de recettes sise au service de l'état civil central ou de la Direction des Infrastructures Routières et de la Mobilité de la mairie de Bobo-Dioulasso.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Cent quatre-vingt mille (180 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, avant **le 30/10/2024, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marchés**

N. Abdoul Aziz SAWADOGO
Administrateur civil

CONSEIL BURKINABÈ DE L'ANACARDE

Travaux de Construction de maisonnette et hangars pour des employés dans le site de MATOURKOU

Avis de demande de prix
N°2024-16/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 15/10/2024
Financement : budget du CBA, exercice 2024

- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).
- Le CBA lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix (DPDP). Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les DPDP.
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Il est exigé un agrément technique B1 minimum couvrant la région des HAUTS-BASSINS.
Les travaux se décomposent en lot unique intitulé comme suit : Travaux de Construction de maisonnette et hangars pour des employés dans le site de MATOURKOU, pour un montant de vingt-huit millions (28 000 000) FCFA TTC.
- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.
- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBA, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23 tous les jours et aux heures ouvrables.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au siège du CBA, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

7. Les offres présentées en un (1) original et trois (3) copies, conformément aux Données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) F CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA avant **le 30/10/2024 à 09h 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Xavier BOUMBOUNDI

CONSEIL BURKINABÈ DE L'ANACARDE

Travaux d'installation d'un pont bascule et de construction d'infrastructures connexes à ORODARA

Avis de demande de prix
N°2024-17/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 15/10/2024
Financement : budget du CBA, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).

- Le CBA lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix (DPDP). Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les DPDP.
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Il est exigé de Fournir deux agréments :
 - un agrément de réparateurs et d'installateurs, délivré par le Ministère en charge du Commerce, conformément à l'arrêté conjoint N°2020-0151/MCIA/MINEFID portant conditions d'exercer les métiers de réparateur, d'installateur, de fabricant et d'importateur d'instruments de mesure soumis au régime de contrôle ;
 - un agrément technique B1 couvrant la région des HAUTS-BASSINS.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit : Travaux d'installation d'un pont bascule et de construction d'infrastructures connexes à ORODARA, pour un montant de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA TTC.

- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.
- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBA à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBA, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 20 98 13 23/ 20 98 23 23 tous les jours et aux heures ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBA à Bobo-Dioulasso, au siège du CBA, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA.

6. Les offres présentées en un (1) original et trois (3) copies, conformément aux Données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBA avant **le 30/10/2024 à 09h00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Xavier BOUMBOUNDI

Travaux de réalisation d'un Poste d'Eau autonome (PEA) à koratinga

Avis de demande de prix
n°2024- 005/RPCL/PGNZ/CZAM/M/PRM
Financement : SOLIDAR SUISSE, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Zam.

1. La commune de Zam lance une demande de prix ayant pour objet : Travaux de réalisation d'un Poste d'Eau autonome (PEA) à koratinga tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément technique de la catégorie U pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique : Travaux de réalisation d'un Poste d'Eau autonome (PEA) à koratinga.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la personne responsable des marchés : LOMPO Ounténi, tél : 70351270

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du secrétariat de la mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA pour le lot unique à la perception de Mogtédou. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Quatre cent quatre-vingt-cinq mille (485 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie, avant **le 30/10/2024, à neuf (09)heures 00 minutes T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires pour le lot unique à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de 24 250 000 FCFA TTC

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

LOMPO Ounténi
Personne Responsable des Marchés

Constitution d'une base de données de fournisseurs /prestataires pour les demandes de cotation au profit de la Commune de Ténado pour l'année 2024

**Avis à manifestation d'intérêt
n°2024-02/RCOS/PSNG/CTND-M/PRM**

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics révisé n°1 exercice 2024, la Commune de Ténado lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs, de prestataires, de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

Fournitures des équipements, fournitures courantes

Lot 01 Acquisition de fournitures spécifiques au profit de la CEB de Ténado.
Lot 02 Acquisition d'un groupe électrogène au profit de la Mairie de Ténado.

Prestations intellectuelles

Lot 03 Suivi-contrôle des travaux de construction de salles de classe + bureau + magasin

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La Commune de Ténado rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine et le lot pour lequel le candidat souscrit ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, la situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
- Une description du moyen humain et matériel dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM) et de crédit mobilier ;
- Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les Candidats, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Ténado tous les jours ouvrables ou en appelant 62 30 53 21/ 70 52 98 94.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs /prestataires ainsi que la précision du lot concerné » devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Ténado au plus tard **le 29/10/2024 à 09 heures 00**

La Personne Responsable des marchés

Jean Louis BAZEMO
Agent de recouvrement

RECRUTEMENT D'UN BUREAU OU GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES POUR L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POUR UN PROJET DE LOTISSEMENT DANS LA VILLE DE ORODARA

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2024-001/RHBS/PKNDG/C-ORD/M/PRM**

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024, de la Commune de Orodara.
2. Financement : Fonds GAT/ ADCT + budget communal, gestion 2024.
3. Les prestations sont en lot unique : Réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) sur le projet de lotissement aux secteurs N°4 et N°5 de la ville de Orodara puis le reste des procédures de la validation de l'étude.
4. Critères d'évaluation : Les bureaux intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.
Le reste de la procédure de sélection sera celle conforme aux dispositions de l'article 70 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passations, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et son modificatif du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21/03/2023.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et son modificatif, le décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21/03/2023. Les candidats seront notés sur 100 points repartis sur la base des critères ci-après :
 - La démarche méthodologique et le plan de travail. 40 points
 - Les expériences similaires et d'envergure pertinentes à la présente mission. 30 points
 - Les qualifications générales et personnel clé. 30 points
6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages.
7. A l'issue de l'évaluation, les trois (03) bureaux d'études présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations et ayant le score minimum de 75/100 seront retenus ; ces bureaux présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Le critère du choix est la méthode du budget déterminé.

8. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Les bureaux d'études désirant participer à la présélection sont invités à adresser leur dossier de manifestation d'intérêt à l'autorité contractante. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leur compétence.

Le dossier doit fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante ;
- Une présentation du bureau d'études faisant ressortir les principales compétences requises pour les prestations demandées ;
- Adresse complète : localisation, personne à contacter, boîte postale, téléphone, faxe, email, etc... ;
- Toute autre information permettant d'évaluer la capacité technique du bureau d'études.

9. Renseignements complémentaires

Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes :

le matin de 07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn, et l'après-midi de 13 heures 00 mn à 16 heures 00 mn (TU) à la mairie de Orodara auprès de la Personne Responsable des Marchés; BP : 14 Orodara, Burkina Faso /tél : 70 92 28 22/ 76 12 27 22.

10. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en trois (03) exemplaires (1 original + 2 copies marquées comme telles) devront être déposées sous plis fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le mardi 05 novembre 2024 à 9 heures 00 mn** à la mairie de Orodara dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés ; BP : 14 Orodara, Burkina Faso /tél : 70 92 28 22/ 76 12 27 22.

Les offres devront porter la mention « Manifestation d'intérêt pour l'étude d'impact environnemental et social pour un projet de lotissement des secteurs N°4 et N°5 de la ville de Orodara

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres interviendra en séance publique dans la salle de réunion de la mairie de Orodara le mardi 05 novembre 2024 à 9 heures 00.

L'administration se réserve le droit de ne donner suite au présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno
Administrateur Civil

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
ET DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

N°2024-_____MEF/SG/DGCMEF



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le

08 OCT 2024

Le Ministre

A

Toute Autorité Contractante
concernée

Objet : Clôture des opérations budgétaires,
exercice 2024

En prélude à la clôture budgétaire et conformément aux dispositions des articles 67, 72 et 77 du décret n°2017-0106/PRES/PM/MINEFID du 13 mars 2017 portant régime juridique des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics, des articles 03, 62 et 64 du décret n°2019-0782/PRES/PM/MINEFID du 18 juillet 2019 portant régime financier et comptable des Etablissements Publics de l'Etat au Burkina Faso et celles des articles 07, 08, 45, 106 et 109 du décret n°2019-0575/PRES/PM/MINEFID/MATDC du 05 juin 2019 portant régime financier et comptable des Collectivités territoriales du Burkina Faso, les dates limites de traitement des dossiers de marchés publics et des délégations de service public sont fixées ainsi qu'il suit :

1. pour les dossiers d'appel à concurrence, la date limite de :
 - réception par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) est fixée au **21 octobre 2024** *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2024* ;
 - traitement par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) y compris la publication des avis dans la revue des marchés publics est fixée au **25 octobre 2024** *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2024* ;
2. concernant les résultats de dépouillement des offres et des propositions ainsi que les requêtes d'avis pour les recours à la conclusion de contrat d'entente directe, leur traitement par la DGCMEF sera fonction du délai d'exécution des contrats y relatifs. En tout état de cause, à partir du **29 novembre 2024**, aucun résultat, ni aucune requête d'avis pour la conclusion de contrat par entente directe, d'avenant et pour la reconduction de contrat ne sera traité par la DGCMEF *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2024*.

S'agissant des projets d'engagements, des propositions de liquidations des dépenses, des liquidations des dépenses et des ordonnancements, les dates de clôture des opérations budgétaires sont les suivantes :

1. **30 octobre 2024** : date limite de réception des projets d'engagements des dépenses d'équipements et d'investissements *sauf si la dépense peut être liquidée au plus tard le 31 décembre 2024* ;

2. **16 décembre 2024** : date limite de réception des projets d'engagements des dépenses de fonctionnement, des dépenses de personnel et des projets d'engagements par la procédure simplifiée y compris les transferts courants. Cependant, tout contrat qui ne pourra pas être liquidé au plus tard le **31 décembre 2024** ne sera pas réceptionné par la DGCMEF ;
3. **23 décembre 2024** : date limite de traitement des engagements par la procédure simplifiée par la DGCMEF et leur transmission à l'ordonnancement ;
4. **23 décembre 2024** : date limite de transmission des propositions de liquidations de dépenses par les gestionnaires de crédits à l'ordonnancement ;
5. **31 décembre 2024** : date limite de transmission des mandats de paiement à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ;
6. **16 janvier 2025** : date limite de reversement des fonds débloqués non utilisés ;
7. **31 janvier 2025** : date limite de la journée complémentaire.

Ces dates limites de traitements ne concernent que les dossiers financés sur ressources des budgets de l'Etat, des Collectivités territoriales et des Etablissements Publics de l'Etat.

Vous voudrez bien instruire vos services techniques notamment la Direction en charge des finances, les autres gestionnaires de crédits, la Personne responsable des marchés ou la Direction des marchés publics à prendre les dispositions nécessaires en vue d'accélérer le traitement des dossiers concernés dans le strict respect de l'esprit de la présente.



Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Etaton

Ampliations :

- SEM le PM/ATCR ;
- MDCB.



La célérité dans la transparence